

MALFOOZHÂT

DE

HADHRAT MOULANA ASHRAF ALI

THAANWI

(Rahmatullah Alayh)

PARTIE 1

Compilé par :

Mujlisul Ulama of South Africa

P.O Box 3393,

Port Elizabeth, 6056

Afrique du Sud

(Ceci n'est pas la compilation originale mais rien que plus ou moins une traduction française.)

(Merci de signaler toute erreur de saisie, etc., à thefrenchmajlis@gmail.com)

MALFOOZHÂT PARTIE 1

QU'EST-CE QUE LE TASAWWUF

Le TASAWWUF est un concept compris de travers, son véritable sens et signification dans la vie de tous les jours d'un musulman sont perdus, les <<soufis>> commerciaux (hommes s'exhibant comme des saints) sont en train de vendre le Tasawwuf comme si c'était un culte mystérieux du <<mysticisme>> se distinguant de la Shariat été de la Sunnat de Rassulullah (sallallahu alayhi wa sallam). Ils ont réduit le Tasawwuf à des potions, talismans incantations, rituels vides, et ils l'ont enrobé avec des croyances de kufr et de shirk. Ils ont entrelacé le Tasawwuf avec la bid'ah et des pratiques corrompues. Tout ceci leur est devenu nécessaire dans l'intérêt de leurs bénéfices pécuniaires. Un culte 'mystique' attire et prend pour proie l'esprit de l'ignorant et du non-averti parmi le commun des musulmans – ceux qui – cherchent à s'échapper de leurs devoirs et 'Ibaadat Shar'i et préfèrent s'adonner dans la fantaisie des concepts <<mystiques>> frauduleusement conjecturé par les « soufis » fraudeurs. De tels « soufis » fraudeurs sont prompts à aider le commun des musulmans à fuir leurs faiblesses et léthargie spirituelle (au lieu d'y remédier), et ils sont adeptes de la fourniture de solutions échappatoires <<faciles>> en échange de frais. Les musulmans qui valorisent leur Imâne et leur Islam doivent se méfier de tels voleurs du Dîne qui sont facilement reconnus par les frais élevés qu'ils taxent en échange d'une initiation spirituelle (bay't) dans leurs voies mystiques, et par les frais annuels de renouvellement, et par les frais de tabarruk et par beaucoup d'autres frais subtilement, mais obligatoirement taxés en la supposée faveur de leurs disciples.

Le Tasawwuf en réalité n'est rien d'autre que le ROOH de l'Islam. L'Islam est constitué de deux parties fondamentales, à savoir les lois externes relatives au 'Ibaadat, et les lois internes relatives à la beauté, à la préoccupation, à la sincérité et la perfection sur lesquelles les lois externes doivent être basées. Ainsi, le Tasawwuf fait partie intégrante de la Shariat de l'Islam. Tout <<Tasawwuf>> transgressant les limites de la Shariat n'est pas le Tasawwuf du Qur'ane ni du Hadith, mais plutôt une pratique de fraude et de tromperie. Le Tasawwuf de TOUS les illustres Awliyaa opère sous le stricte control de la Sunnat de notre Nabi (sallallahu alayhi wa sallam). Un tasawwuf qui varie du Tasawwuf de Rassulullah (Sallallahu alayhi wa sallam) n'est pas du Tasawwuf, mais plutôt un concept satanique conçu pour obtenir le plaisir de shaytaane. Le but principal du Tasawwuf est d'éliminer les qualités bestiales en l'homme et de les supplanter par les nobles et vertueuses qualités des anges. Dans cette optique, le Tasawwuf emploi les conseils, exhortations, restrictions, interdictions et remèdes prescrits par le Qur'aane, le Hadith et les Awliya crédibles de l'Islam.

MALFOOZHÂT PARTIE 1

MALFOOZHÂTH

‘‘Joins-toi aux Saadiqîne’’ (Qur’aane)

La réformation de soi et le progrès roohani (spirituel) ne sont normalement pas possibles sans le suhbat (compagnie) des Awliya. En restant en compagnie d’un véritable Shaykh du Tasawwuf, le sincère chercheur de vérité accomplit l’içlaaH (réformation) du nafs et atteint le progrès spirituel.

Malheureusement, de nos jours, le vieux et bénéfique système de Khaanqah est en train de disparaître. Peu sont ceux qui obtiennent le bienfait de rester en compagnie d’un véritable Shaykh. Les Mashaa-ikh quant à eux sont rapidement en train de quitter ce monde.

Ce livre, une compilation de certains Malfoozat (déclarations, anecdotes, conseils, prescriptions et remèdes spirituels) de Hakimul Ummat Hadhrat Maulana Ashraf Ali Thaanwi (rahmatullah alayh) sera une aide spirituelle et Dîni pour le lecteur sincère qui cherche le vrai Dîne.

Quand le suhbat physique n’est pas possible, le vide peu être relativement comblé en lisant soigneusement et agissant selon les directives données dans les Malfoozat des Mashaa-ikh. A cette fin, ce livre répond à un tel besoin.

Il est espéré que davantage de livres sur les Malfoozat de Hakimul Ummat soient publiés de temps en temps, Insha’ Allah.

Mujlisul Ulama of South Africa

P.O. Box 3393

Port Elizabeth 6056 (Afrique du Sud)

Shabaane 1415 – Janvier 1995

(Traduction achevée en Rajab 1443 – Février 2022)

Les Malfoozat ne se limitent pas à un seul sujet, ce sont plutôt – aléatoirement – divers aspects de la vie du musulman qui s’y retrouvent.

- 1) Nos buzroogs ne montraient jamais un visage mécontent. Avec tout le monde, ils paraissaient toujours joviaux et souriaient (malgré la crainte du Divin consumant leurs cœurs).
- 2) Ne fait pas partie des manières de nos Akaabir (devanciers) de rendre hommage à une personne en sa présence. Peu importe les hommages que Maulana Gangohi (rahmatullah alayh) me rendait, elles étaient toutes faites en

MALFOOZHÂT PARTIE 1

mon absence. Des amis m'informaient de tels hommages m'ayant été rendu. Je n'arrive pas à me souvenir de la moindre fois où il me rendit hommage en ma présence.

3) Un philosophe écrivit une lettre m'informant qu'après qu'il soit devenu totalement athée, il revint à l'Islam en étudiant Mathnavi (dont l'auteur est Maulana Rumi (rahmatullah alayh)). Je prescrivis le Diwaane de Haafiz et Mathnavi pour ceux qui sont dépourvus de passion (passion pour Haqq). Les déclarations de ces sages allument le désir ardent – relatif à l'agrément d'Allah Ta'ala - dans le cœur. Le Molvi Saheb (c.à.d. le philosophe) n'avait aucune foi (confiance) en la Sufiya. Par conséquent, je lui conseillai de s'asseoir dans le dars (classe où est donné le cours) de Mathnavi. Après un moment, il fut pris d'extase. Il devint – depuis cet événement - un grand admirateur de Maulana Rumi (rahmatullah alayh).

4) A Keraana (une ville de l'Inde), un homme de loi (c.à.d. les lois humainement fabriquées) me demanda une fois : *''Pourquoi la Namaz (salaat) est-elle Fardh cinq fois par jour ?''*. Je dis : *''Pourquoi ton nez a-t-il été créé - de sorte qu'il apparaisse – sur ton visage ?''*. Il répondit : *''Ça aurait paru laid si le nez était sur mon cou''*. Je dis : *''Jamais ! Si le nez de tout le monde était à l'arrière du cou, ça n'aurait pas semblé disgracieux''*. Il resta sans voix.

5) Quand quelqu'un arrive à te mettre en colère, disparaît de sa vue ou fais de sorte qu'il disparaît de la tienne ; et bois de l'eau fraîche. Si la colère est envahissante, réfléchis alors en te disant :

''Allah Ta'ala a aussi des droits sur moi et je viole fréquemment de tels droits. Tandis qu'Il nous pardonne, nous aussi devons pardonner les fautes et erreurs des autres. Quelle sera ma situation s'Il (Allah) cherche à se venger ?''

6) Les gens se plaignent que ceux qui poursuivent l'éducation islamique sont méprisés par les modernistes. Mon conseil est : *''Tu (c.à.d. l'apprenant islamique) dois aussi les mépriser. Telle est la Sunnat de Nabi Nooh (alayhis salaam) quand il s'adressa à son peuple en disant :*

''Si vous vous moquez de nous, nous nous moquerons de vous tout comme vous vous êtes moqués de nous''

Mon neveu était une fois en train de voyager par train pendant son enfance. Le long du voyage, il rencontra un policier haut-gradé qui demanda :

''Pourquoi est-ce que tout apprenant de l'arabe (l'éducation islamique) a le crâne rasé ?''

MALFOOZHÂT PARTIE 1

(En ce temps-là mon neveu était en train d'étudier l'arabe.) Mon neveu répondit instantanément :

“ Pourquoi est-ce que tout étudiant de l'éducation occidentale a le visage rasé ? ”

Cette judicieuse réponse fit taire l'officier de police. ”

7) Il y a certains incidents limpides (à comprendre) concernant la façon dont Allah control le Rizq (la subsistance mondaine de l'homme), de sorte que même les intelligences libérales et sceptiques ne peuvent pas nier cela. Il y a beaucoup de gens extrêmement riches qui sont complètement illettrés, incapables d'écrire même leurs propres noms. Toutefois, parmi leurs employés, on trouve des diplômés.

8) La santé est un merveilleux ni'mat (bienfait d'Allah). A Lucknow, il y avait un nawaab qui souffrait d'une maladie stomachale. Son alimentation ne consistait qu'à sucer un peu de boulettes de viande bouillie dans un sac en tissu. A cause de sa maladie, il ne pouvait que sucer un sac en tissu contenant de la boulette de viande bouillie. Un jour, pendant qu'il était au bord du fleuve avec quelque de ses amis, il vit un bucheron s'approcher avec un lourd fagot de bois sur sa tête. Le bucheron déposa son fardeau sous un arbre, se lava les mains et le visage et s'assit à l'ombre du même arbre pour manger un morceau de pain sec tout en se délectant grandement. Après avoir bu de l'eau, il s'endormit profondément, ronflant bruyamment. Observant cette scène, le nawaab dit à ses deux amis :

“ Je suis prêt à échanger ma richesse accompagnée de ma maladie contre la pauvreté accompagnée de la santé de ce bucheron. (c.à.d. si c'était possible) ”

9) Le Hubbé-jaah (aimer devenir/rester célèbre) et le Hubbé-maal (aimer la richesse) sont de graves maux spirituels. Ils ne procurent aucune paix à l'homme (celui qui s'y expose). Si un homme est satisfait avec son lot et se contente du peu qu'il obtient, il n'aura aucune raison de s'inquiéter ni d'être frustré.

10) Le fait qu'une personne présente ses besoins aux autres est disgracieux. Une personne qui s'abstient de demander ne souffre d'aucune disgrâce même s'il s'avère qu'il est pauvre. Personne n'a jamais observé qu'un homme au service du Dîne et ne présentant pas ses besoins aux gens soit en train de chercher l'aide des gens par ci et par là.

11) Molvi Muhammad Shafi Saheb projeta la publication d'un journal. Je lui conseillai que s'il publie cela, il faut que ce soit de caractère entièrement

MALFOOZHÂT PARTIE 1

islamique. Les gens devraient être capables de dire : ‘‘Ceci est certes un journal islamique’’. La norme selon laquelle ceci peut être réalisé est relative à la réflexion conforme aux principes Shar’i. Avant de décider de publier à n’importe quel sujet, il faut faire une évaluation en réfléchissant sur le caractère permis ou non de l’expression verbale des déclarations projetées, puis – s’il n’y a aucun facteur d’interdiction – l’impression sera sans doute permise. Mais si l’expression verbale n’est pas permise, l’impression ne le sera pas non plus.

12) Quelqu’un m’envoya une somme d’argent comme cadeau. Dans sa lettre, il mentionna : ‘‘*J’envoie ce cadeau car je suis habitué à une telle pratique*’’. Je renvoyai le cadeau, en lui demandant : ‘‘*Quel est le sens de cette obligation ?*’’

13) L’on se sent blessé quand quelqu’un qui dit nous aimer se comporte tel un étranger. S’il n’y a aucune expression d’amour, il n’y a pas de quoi se plaindre. Il y a une personne qui m’insulta tout le long de sa vie, mais je ne prêtai aucune attention à cela. Mansoor (rahmatullah alayh), sur le lieu de son exécution, se faisant lapider par la foule, demeurait imperturbable. Pas un cri d’agonie ne s’échappa de ses lèvres souriantes. Mais quand Hadhrat Shibli (rahmatullah alayh) lui porta atteinte avec une fleur, il émit un soupir de douleur. Les gens lui demandèrent la raison de cet étrange comportement. Mansoor (rahmatullah alayh) répondit que la foule ne savait pas, mais que Shibli (rahmatullah alayh) était au courant de la réalité, d’où son attaque même avec une fleur ne fut pas supportable et lui fit mal.

14) Mon frère, Akbar Ali, a une fois prévu de me donner une allocation mensuelle fixe. Toutefois, je refusai. Un tel salaire m’aurait causé des soucis inutiles, car ça fait que la personne (moi en l’occurrence) se met à anticiper/espérer la réception de l’argent à la date fixée. En cas de retard, elle devient anxieuse. Il n’y a pas de paix dans de tels cadeaux. Allah Ta’ala accorde la subsistance depuis les sources les moins espérées. Il y a une paix totale en cela. Mon frère répliqua : ‘‘*Après tout, tu acceptes aussi les cadeaux des autres*’’. Je dis que ces cadeaux que j’accepte ne sont pas des rémunérations fixes. Il adopta – finalement - la méthode consistant à occasionnellement envoyer des cadeaux.

15) En visitant les Mashaa-ikh (guides spirituels), ne considère pas nécessaire de leur faire des cadeaux. Par l’offre obligatoire de cadeaux, tu corromps leurs cœurs. Tandis qu’ils sont causes de ton amélioration spirituelle, tu t’engages à les corrompre.

MALFOOZHÂT PARTIE 1

16) Notre Mawlana Khalil Ahmad Saheb (rahmatullah alayh) disait : *''Nous sommes dans le besoin, mais nous ne sommes pas des vendeurs de Dîne''*. Concernant les cadeaux, quand l'envie d'en donner est pressante, offres donc. (Mais) n'en fais pas une pratique ou coutume fixe, de sortes que la personne est fidèle à cette pratique même s'il n'y a pas de réel besoin d'offrir un cadeau.

17) Hadhrat Shurayh (radhiallahu anhu) fut désigné Qaadhi par Hadhrat Umar (radhiallahu anhu). Pendant le khilaafat de Hadhrat Ali (radhiallahu anhu), Hadhrat Shurayh (radhiallahu anhu) était toujours le Qaadhi. Le bouclier de Hadhrat Ali fut volé. Hadhrat Ali (radhiallahu anhu) reconnu – plus tard - son bouclier quand il le vit en la possession d'un juif. Il (Hadhrat Ali) le fit interpellé à la cour du Qaadhi Shurayh (radhiallahu anhu) qui demanda qu'il apporte ses témoins pour prouver son accusation. Hadhrat Ali (radhiallahu anhu) apporta son fils et son esclave émancipé. Selon Hadhrat Shurayh (radhiallahu anhu), le témoignage d'un fils en faveur de son père n'était pas admissible, d'où il ordonna Hadhrat Ali (radhiallahu anhu) d'apporter un autre témoin.

Quand Hadhrat Ali (radhiallahu anhu) s'avéra en être incapable, Qaadhi Shurayh rejeta la plainte. Hadhrat Ali (radhiallahu anhu), le Khalifah de son époque, sorti jovial de la cour. En voyant ce degré de justice, le juif récita la Kalimah et embrassa l'Islam. Il offrit l'armure (le bouclier) à Hadhrat Ali (radhiallahu anhu) en disant que, en fait, ça lui (Hadhrat Ali) appartenait. Hadhrat Ali (radhiallahu anhu) répondit : *''Je t'en ai fait cadeau''*. Après cela, le juif resta perpétuellement en compagnie de Hadhrat Ali (radhiallahu anhu) jusqu'au jour où il tomba martyr pendant la bataille de Siffine. Si l'attitude d'aujourd'hui existait en ces temps-là, les gens – surpris - auraient dit : *''Quoi ! Hadhrat Ali était-il un menteur (pour que ses paroles ne soient pas acceptées) ?''*. Malgré qu'il soit le dirigeant, il ne fut même pas un peu offensé par le rejet de sa plainte.

18) Même si ce n'était pas imposé par la Shari'ah, le Purdah (Hijab) est une demande naturelle. L'honneur dicte que les femmes adoptent le Purdah. Chaque jour nous entendons les croissantes mauvaises conséquences de la non-observance du Purdah, mais les gens refusent d'entendre raison. La honte et l'honneur se sont envolés des gens. Relève certes de la miséricorde que la Shari'ah contienne l'ordre de l'observance du Purdah.

19) Si j'observe en les gens du public général qui n'ont aucun lien spirituel avec moi, quatre-vingt-dix fautes et une vertu, mon regard va sur la vertu. Contrairement à cela, concernant ceux qui se sont soumis à moi pour la

MALFOOZHÂT PARTIE 1

réformation de soi, si je remarque – en eux – quatre-vingt-dix excellences et une faute, mon regard va sur la faute. Le Shaykh a le devoir de corriger la faute.

20) De nos jours, la capacité d'obéissance ne se trouve plus parmi les gens. Une fois, Hadhrat Umar (rahiallahu anhu), faisant Tawaaf, remarqua une lépreuse faisant aussi le Tawaaf. Hadhrat Umar (radhiallahu anhu) lui interdit de faire Tawaaf, disant que puisque sa maladie gênait les autres, c'était meilleur qu'elle reste à la maison au lieu de venir pour le Tawaaf.

Après quelques jours, la dame revint. Les gens lui annoncèrent la mort de Hadhrat Umar (radhiallahu anhu) et lui dirent de ne plus s'inquiéter puisque celui qui lui a interdit le Tawaaf n'était plus présent pour l'en empêcher.

La dame répondit : "Je pensai qu'il était – encore – vivant, d'où je vins pour lui présenter doléance (afin qu'il me permette de faire le Tawaaf). Il n'est pas le genre de personne à qui on obéit en sa présence pour désobéir en son absence. Il est un homme d'un calibre tel que ses ordres doivent être obéis après sa mort de la même manière qu'ils l'étaient de son vivant."

L'ayant dit, elle partit et ne revint jamais faire Tawaaf. Un si haut degré d'obéissance ne se trouve plus.

21) Beaucoup d'exemples ont été narrés au sujet de certains chiens s'abstenant de nourriture un jour de chaque semaine. Ceux qui manquent de jeûner devraient tirer une leçon de ceci.

22) J'ai subi une telle pression en écrivant le livre *Hayaatul Muslimeen*, au sujet du choix des sujets et au sujet de la simplification. Je n'avais aucune confiance en le moindre de mes actes (de vertu) mais, Alhamdulillah ! J'ai de l'estime pour cet acte (*celui d'avoir écrit Hayaatul Muslimeen*). C'est une cause d'espoir pour moi. Ce kitaab devrait être inclus dans le cursus Madrassah.

23) Parfois, quand de sincères et consciencieux efforts ne sont pas faits en direction de la réformation de soi, c'est ensuite la dégénération du caractère moral qui a lieu malgré la proche association avec les saints. Un Molvi sahib qui s'avère être le bras-droit d'un certain buzroog écrivit une lettre d'intercession - en faveur d'un homme - qu'il m'envoya (pour que j'implore Allah en ce sens). Dans cette lettre, il décrivit l'homme en question comme étant un proéminent businessman, d'où il fallait lui faire bénéficier d'une attention spéciale. Je le réprimandai ensuite (le Molvi Saheb) sévèrement, lui disant qu'il chercha à m'impressionner et m'effrayer avec le business et la prééminence dudit homme. "Tu tentes de faire pendre un appât devant moi."

MALFOOZHÂT PARTIE 1

24) De nos jours, les cœurs des gens sont saturés par l'avidité et le désir, mais l'atteinte de leur désir n'est pas en leur control. Par conséquent, ils sont constamment consumés par l'inquiétude et la frustration. Ils ne peuvent simplement pas trouver de consolation ni de paix. Les gens désirent ardemment des palaces luxueux, des meubles et voitures chers. La vie est dilapidée à la poursuite de l'accumulation de telles possessions matérielles. Pourquoi se sont-ils enchaînés à autant de soucis ? Au lieu de se contenter d'un mode de vie simple, ils se sont imposés tout un fardeau d'inquiétudes. Ainsi, leur paix du cœur est complètement détruite.

25) Voici un merveilleux critère au moyen duquel le Haqq et le Baatil peuvent être reconnus même dans les cas ambigus et douteux. Même s'il s'avère qu'il n'y a pas de 'Aalim dans les environs, tu seras capable de distinguer entre le Haqq et le Baatil sur la base de ce critère. Concernant les choses nouvelles et innovée, informe-toi au sujet des initiateurs. Ces derniers sont-ils des musulmans ordinaires ou plutôt de pieux Ulama ? Si les initiateurs sont de pieux Ulama, alors de telles choses (ex : Madrassahs, Khaanqas, Daarul Iftas, etc.,) font partie intégrante du Dîne.

L'introduction de telles choses fut inspirée dans les cœurs des pieux Ulama. (Par contre,) des pratiques telles que le urs, la faatiha, le khatm du troisième jour, celui du septième jour, etc., qui furent introduites par des musulmans ordinaires (des non-ulama) ne font pas partie du Dîne. Au moyen du critère dont je parle, toutes les innovations et nouvelles pratiques peuvent être distinguées et reconnues comme étant soit le Haqq soit le Baatil.

26) J'écrivis aux autorités d'une certaine Madrassah, les informant que si je découvre qu'ils ont participé aux célébrations Mîlaadun Nabi, je romprais ensuite certainement ma relation avec leur Madrassah.

27) Fait partie des convenances du dou'a que le bandah (serviteur d'Allah) proclame verbalement ses besoins à Allah Ta'ala malgré le fait qu'Allah Ta'ala est pleinement au courant de ses requis. Si le bandah s'abstient de l'assertion verbale, son humilité et son impuissance ne seront pas exprimées alors que ces qualités sont plus grandement importantes dans le dou'a.

28) Quand une femme atteint le nisbat-é-baatini, elle acquiert un haut et merveilleux piédestal. Une fois, pendant une - période de - sécheresse, les gens se rendirent chez une sainte dame et lui demandèrent de faire dou'a pour de la pluie. Elle se rendit sur une petite plate-forme élevée où elle avait l'habitude d'accomplir sa Namaaz. Elle relâcha ses cheveux et s'en servit pour balayer la

MALFOOZHÂT PARTIE 1

plate-forme. Après le balayage, elle leva son regard vers le ciel et supplia : ‘‘J’ai balayé, à Toi maintenant de répandre l’eau’’. Quand elle dit cela, la pluie commença à tomber en torrents. L’humilité et la supplication sont certes merveilleuses.

(Nisbat-é-Baatini : Une relation noble et spéciale de proximité avec Allah Ta’ala.)

29) Une fois, les gens de la ville de Sandelah accomplirent Salaatul Istisqaa (la Salaat pour de la pluie). Toutefois, aucune pluie ne tombait. Un jour, les prostituées de la ville vinrent chez le maire de la ville et dirent :

‘‘Les dou’as que vous autres être en train de faire sont efficaces et méritent d’être acceptés. La raison pour laquelle la pluie n’est pas en train de tomber est notre mauvais groupe. La pluie a été retenu à cause de nos péchés. Par conséquent, nous souhaitons nous rendre au niveau de la forêt pour pleurer et supplier notre Créateur et pour faire tawbah. Nous vous avons approché pour que soient prises des mesures empêchant à tout homme de se rapprocher de notre rassemblement et de jeter – sur nous - des mauvais regards.’’

Les organisations nécessaires furent faites et les mesures prises pour s’assurer qu’aucun homme ne s’approche.

Ces femmes se rassemblèrent dans la forêt à la lisière de la ville. Elles accomplirent la Salaat puis supplièrent Allah Ta’ala. Elles firent Tawbah et versèrent le contenu de leurs cœurs à l’égard d’Allah Ta’ala.

Leurs pleurs et expression de regret - d’avoir fait de mauvaises œuvres - ne s’arrêtaient pas. Pendant qu’elles étaient absorbées dans leur humble supplication, la pluie commença à tomber puis devint vite torrentielle.

Qui peut, après avoir appris cet épisode, être vaniteux et fière de sa piété tout en dédaignant l’impiété des autres ?

30) L’acquisition de la richesse matérielle en accoutrement mondains n’est pas aussi nuisible que l’acquisition du gain matériel sous couvert de Dîne.

31) Un ‘Aalim de Nadwa m’envoya un livre qu’il avait écrit. Je fus beaucoup réjoui de lire le passage suivant dans le livre :

‘‘La tentative de soumettre la révélation à la raison afin que la révélation se conforme la raison est une erreur grave. La religion (à savoir, l’Islam) fait référence au pur Imaane (croyance) et au Inqiyaad (soumission à la révélation). Dans le Dîne, il n’y a rien d’autre que la soumission dévouée à la loi divine.

MALFOOZHÂT PARTIE 1

D'autre part, en termes de raison et de rationalité intellectuelle, les preuves sont nécessaires.’’

Toutefois, le ‘Aalim ne fit aucune élaboration sur le fait que les preuves rationnelles soient nécessaires en termes religieux. Si les preuves rationnelles doivent être totalement mises de côté en termes religieux, chacun sera alors capable de réclamer la vérité de sa religion rien que sur la base de la foi.

Le ‘Aalim Saheb aurait dû ajouter que les preuves rationnelles ne sont pas nécessaires au sujet des Furoo’ (détails & particularités) du Dîne. Mais en ce qui concerne les Usool (les principes et fondements), nous avons besoin des preuves rationnelles. La divinité et la Rissalat (prophétie) doivent être corroborées au moyen de preuves rationnelles alors que la soumission pure et totale est requise concernant les règles détaillées du Dîne.

32) En certains endroits, une personne qui interdit les coutumes et actes qui sont en conflit avec la Shari’ah est traitée de Wahhaabi. Un ‘Aalim pieux vit un – autre - ‘Aalim porter une bague en or. Quand il attira son attention sur cette violation de la Shariah, l’autre répondit : ‘‘*Tu es un Wahhaabi*’’.

33) Si une personne fut témoin de la commission d’une oppression et ne rapporte pas l’oppression aux supérieurs de l’oppresseur, il (le témoin) sera pas considéré comme ayant participé à l’oppression.

34) Un contrat garantissant que le candidat réussira à acquérir l’éducation offerte par le cours n’est pas valide.

35) La corruption et les plans de récolte de fonds ont augmenté à tel point que la voie de la vérité a été abandonnée et les voies du faux ont été acquies. De nos jours, les autorités des institutions religieuses considèrent les contributeurs comme des dieux. Ils sont devenus soumis à ceux qui contribuent à leurs demandes de fonds. Ils ne différencient pas entre le Halaal et le Haraam. (Mais ils semblent oublier que) l’existence d’une Madrassah est insignifiante si le plaisir d’Allah et de Son Rassool ne sont pas acquis. Dans certains cas, il vaut mieux qu’une Madraassah cesse d’opérer. (Malheureusement,) dans la plupart des cas, les gérants se préoccupent davantage de retenir le plaisir du riche même si ça leur coûte le déplaisir d’Allah Ta’ala. Le soin est pris – par eux – pour éviter de faire affront aux donateurs même si les lois d’Allah Ta’ala sont entretemps violées. Il est tout à fait apparent à partir de l’attitude du panel des administrateurs et gérants (des institutions religieuses) que le but est de gagner

MALFOOZHÂT PARTIE 1

renom et célébrité. Ils cherchent - respectivement - l'accomplissement de ces buts via la Madrassah sous leur control.

Puisque le but d'une Madrassah est la dissémination du Dîne et l'acquisition du plaisir d'Allah et Son Rassool, ces fins doivent toujours être gardées en vue. Le Haqq (la vérité) est dominant. Il a été dit :

“Le Haqq restera dominant et ne sera pas dominé.”

Résolvez-vous à maintenir ce travail (de la Madrassah) tant que ses activités sont confinées aux limites de la Shari'ah. Le jour où ces limites sont transgressées, retirez-vous de la Madrassah, car désormais/dans un tel cas, le véritable but, à savoir, le plaisir d'Allah Ta'ala, n'existe plus.

Une fois, Hadhrat Mawlana Gangohi (rahmatullah alayh) écrivit à Mawlana Khalil Ahmed (rahmatullah alayh) et Mawlana Deobandi (rahmatullah alayh) quand ils étaient peinés par ceux qui s'opposent à eux :

“Mes confrères bien-aimés ! Pourquoi êtes-vous peinés ? Le but n'est pas la Madrassah. Le but est le plaisir d'Allah Jallé Shaanuhu. Il y a beaucoup de manières d'atteindre ce but. L'une d'entre elles est la Madrassah. Si la Madrassah reste avec vous, continuez à servir. Si elle ne reste pas, trouver une manière alternative de rendre service.”

36) De nos jours, le degré de confiance en les journaux est plus grand que la confiance que les gens ont même en les preuves Shar'i malgré la vente de sensations et la distorsion employées en abondance par les journaux. Il semble qu'il n'y a aucune limite aux rapports erronés publiés par les journaux.

37) A partir des apparences externes que les musulmans ont adopté de nos jours, il est difficile de reconnaître s'ils sont musulmans.

38) Délibérément regarder les images (des humaines ou animaux) pour en tirer du plaisir est Haraam. Si le regard tombe sur de telles images sans préméditation, ce ne sera pas un péché. (Quelqu'un demanda :) *“Qu'en est-il si l'image est regardée d'un point de vue artistique ?”*. Hadhrat Thaanwi rahmatullah alayh répondit :

“Oubliez les accomplissements artistiques ou la valeur d'un faiseur d'image. C'est illicite de regarder certains des êtres créés même par Le Seul Véritable Artiste, Allah Ta'ala. Regarder des femmes et jeunes hommes est Haraam. Les Fuqaha ont bien compris le danger d'un tel regard lancé/posé manifestement

MALFOOZHÂT PARTIE 1

par amour de l'art. Les Fuqaha ont jugé (sur la base du Coran et de la Sunnat) qu'il n'est pas permis de regarder du vin et en tirer un plaisir mental.''

39) Une personne fait waqf de sa propriété et stipule que pendant qu'il est en vie, les revenus de la propriété lui seront donnés puis qu'après sa mort ils seront donnés à ses héritiers (mentionnés par lui) ; puis quand il ne restera aucune progéniture de ses héritiers, les revenus seront donnés aux pauvres. Cette forme de waqf est permise.

40) Être loquace et trop s'associer aux gens sont des actes spirituellement très nuisibles.

41) (Un homme vint et dit : ''*J'ai l'habitude de jouer aux jeux d'argent. Quel en est le remède ?*''

Hadhrat Thaanwi répondit :) ''*Le courage en est le remède. Deuxièmement, résous-toi fermement qu'à chaque fois que tu t'adonnes au jeu d'argent, tu t'imposeras l'accomplissement de 100 rak'ats de Salaat Nafl et – tu t'imposeras - l'abstention de deux pas. A part ça, le remède à la base n'est rien d'autre que le courage et la lutte contre les ordres du nafs.*''

(Le même homme dit : ''*Mon cœur est dépourvu d'amour pour mes parents.*''

Hadhrat Thaanwi (rahmatullah alayh) répondit :) ''*Rend-leurs abondamment service. Le service rendu aux parents crée de l'amour pour eux*''.

42) La barbe est quelque chose de merveilleux. Ça réhausse la dignité et la beauté d'un homme. En fait, un barbu a une noble apparence. Mais de nos jours, ceci fait l'objet de dénigrement.

43) Hadhrat Shah Abdul Quddoos (rahmatullah alayh) passait ses jours en grande pauvreté. Quand sa femme devenait perturbée par la faim, il la calmait en disant : ''*Ne crains pas. Dans Jannat, les mets les plus délicieux et somptueux sont en train de nous être préparés*'' . Par la Fadhl d'Allah, la taqwa de sa femme était d'un calibre si haut que cette déclaration la rassurait et la satisfaisait.

44) A l'occasion du Hajjatul Wadaa (la Hajj d'adieux), Rassulullah (sallallahu alayhi wa sallam) distribua ses bénies cheveux entre les SaHaabah. Il est évident qu'il y a d'innombrables milliers de cheveux sur la tête, de ce fait, de nombreux SaHaabah eurent la bonne fortune de recevoir un certain nombre des cheveux mubaarak de Rassulullah (sallallahu alayhi wa sallam). Indubitablement, ils doivent avoir chéri ces cheveux et les avoir bien gardé. Par conséquent, si tu

MALFOOZHÂT PARTIE 1

apprends que quelqu'un a quelques cheveux de Rassulullah (sallallahu alayhi wa sallam), ne t'empresse pas de rejeter ce que tu as appris.

45) A l'occasion du Hajjatul Wadaa, Rassulullah (sallallahu alayhi wa sallam) fit Qurbani (sacrifice) de cent chameaux. Il en égorgea 63 avec ses propres mains bénies tandis que Hadhrat Ali (radhiallahu anhu) égorgea les 37 restants. Au moment du Dzabab (égorgement), une merveilleuse condition (état) s'installa en les chameaux. Chaque chameau s'avavançait en tentant d'être égorgé le premier par les saintes mains de Rassulullah (sallallahu alayhi wa sallam).

46) Hadhrat Shah Abul Ma-aali (rahmatullah alayh) dit : *''Une fois, nous étions assis en compagnie de notre Shaykh et nous étions tous en train de pleurer. Un homme qui était là fit remarquer que nous étions tous privés de proximité divine, d'où nos pleurs.''*

En guise de réponse à ce commentaire, Shah Abul Ma-aali (rahmatullah alayh) écrivit un traité dans lequel il expliqua que pleurer à sept causes, de ce fait, pleurer n'est pas une cause de privation. Parfois, la cause des pleurs est l'expérience même de l'atteinte de la proximité divine.

Une fois, pendant la leçon de Hadith de Hadhrat Mawlana Ya'qoob (rahmatullah alayh), l'anecdote suivante au sujet de Hadhrat Abi Ibn Ka'b (radhiallahu anhu) fut narrée : *''Rassulullah (sallallahu alayhi wa sallam) m'ordonne de te réciter Lam-Yakoon.''*

Ka'b (radhiallahu anhu) demanda : *''Ô Rassulullah ! Allah Ta'ala m'a-t-Il nommé mentionné ?''*

Rassulullah (sallallahu alayhi wa sallam) dit : *''Oui, Allah Ta'ala t'A mentionné par ton nom.''*

Hadhrat Ka'b (radhiallahu anhu) fondit en larmes. Ces pleurs furent l'effet du MuHabbat (amour).

Ces déclarations appartiennent aux thawqiyaat (disposition naturelle). Ceux qui sont dépourvus de telles conditions naturelles manque d'habileté pour comprendre ces états.

47) Certains Ahlé-Zaahir (ces savants dépourvus de thawq (une disposition naturelle de perception spirituelle)) ont concédé la probabilité du MuHabbat-é-Aqli (amour intellectuel) pour Allah Ta'ala mais ont rejeté le MuHabbat-é-Tab'i (amour émotionnel pour Lui). Ils revendiquent l'improbabilité de l'amour émotionnel pour Allah Ta'ala parce qu'Il n'est pas visible à l'œil nu. Réfutant

MALFOOZHÂT PARTIE 1

véhémentement cette réclamation (revendication), Hadhrat Imam Ghazaali (rahmatullah alayh) dit que leur dénie est comme le dénie d'un eunuque qui n'a aucune idée du plaisir procuré par les relations sexuelles. Les gens ont sacrifié leurs vies à cause de l'amour. Même les animaux l'ont fait. Si ceci n'est pas de l'amour émotionnel (MuHabbat-é-Tab'i), que cela peut-il être d'autre ? Une telle émotion ne peut pas être attisée en état de MuHabbat-é-Aqli.

48) Une fois, Hadhrat Samnoon (rahmatullah alayh) était en train de faire un discours au sujet de l'amour divin (l'amour pour Allah). Un oiseau assis sur le toit de la véranda écoutait attentivement. L'oiseau descendit. Incapable de se retenir, l'oiseau vint et s'installa dans le giron de Hadhrat Samnoon (rahmatullah alayh). En un moment, il s'allongea, posant la tête au sol, et mourut. Telle est la flamme brûlante de l'amour divin.

49) Dans mon waçaaya (dernier testament), j'ai dit que ma biographie ne devrait pas être écrite. Les gens ne font pas attention.

Ils exagèrent beaucoup, attribuant l'accomplissement de miracles à leur Shaykh (c.à.d. des miracles qu'il n'a pas réalisés, mais qui furent imaginés avoir été fait par lui). A leur avis, si leur Shaykh n'est pas dépeint comme un homme qui a démontré des Karaamat (miracles), les gens auront l'impression qu'il n'est pas un homme de haut rang spirituel d'excellence.

50) Un des Ashaab-é-Suffah laissa un dinar (pièce d'or) au moment de sa mort. Apprenant ceci, Rassulullah (sallallahu alayhi wa sallam) dit qu'à cause de ce dinar, cet homme sera marqué (genre cautérisé) une fois dans Jahannam. Un autre homme, aussi des Ahl-é-suffah, laissa deux dinars au moment de sa mort. Rassulullah (sallallahu alayhi wa sallam) dit qu'il sera marqué deux fois dans Jahannam. Ceci nous mène à la question suivante : *“L'accumulation de biens matériels est-elle interdite ?”*. Il est tout à fait évident que ce n'est pas interdit. Si ça l'était, il n'y aurait pas eu les lois d'héritage (Mîrâth). Ceux qui ne pouvaient pas comprendre ce Hadîth affirmèrent que l'accumulation de richesse en ce temps-là n'était pas permise.

Qaadhi Thanâa-ullah (rahmatullah alayh), l'auteur de Tafseerul Mazhari, donna une belle interprétation. Il expliqua que la cause du châtement (mentionné dans le Hadith) n'est pas l'accumulation. Au contraire, la raison de la punition fut leur réclamation d'avoir renoncé au bas-monde. Puisqu'ils renoncèrent totalement au monde, il était hautement inadéquat pour eux de thésauriser la moindre chose du bas-monde.

MALFOOZHÂT PARTIE 1

En fait, la communauté a compris qu'ils (les Ashaab-é-Suffah) étaient des hommes qui ont renoncé au bas-monde car ils cherchaient l'agrément d'Allah. Ainsi, l'accumulation de richesse par de tels dévots est contraire à leur amour déclaré pour Allah Ta'ala.

(Ashaab-é-Suffah fait référence au groupe de gens qui renoncèrent au bas-monde pendant l'époque de Rassulullah (sallallahu alayhi wa sallam). Leur seule occupation était l'acquisition de la science - auprès de Rassulullah (sallallahu alayhi wa sallam) - et l'Ibaadat. Ils étaient confinés dans l'enceinte de la Masjid et il ne leur était pas permis d'avoir la moindre profession mondaine. Leurs vies étaient basées sur le Tawakkul (confiance et fait de se fier à Allah). (Traducteur de l'ourdou à l'anglais))

51) Le Riyaa (ostentation) n'est pas confiné à l'exhibition du Ibaadat sans plus.

Le Riyaa consiste à afficher le Ibaadat qu'on fait tout en étant motivé par le désir d'être connu comme une pieuse personne. Tout Ibaadat en public n'est pas nécessairement un reflet du Riyaa. Si l'idée de la piété vient à l'esprit sans que l'on en ait l'intention ni ne croit ni n'entretienne l'idée selon laquelle on est pieux, une telle pensée n'est alors pas du riyaa. Elle n'est qu'un waswasah de riyaa.

(Le Waswasah est une pensée parasite qui pénètre l'esprit sous l'ordre de shaytaane. Pourvu qu'un tel murmure de shaytaane ne soit pas fermement fixé dans l'esprit par la volonté et l'intention qu'on aurait – suite à cela - eu et formulé, l'on est coupable d'aucun péché. (Traducteur de l'ourdou à l'anglais)).

Tant qu'il n'y a pas d'intention d'afficher son 'Ibaadat, le riyaa n'est pas impliqué.

52) Un Hadith mentionne :

“Un seul faqîh est plus difficile pour Shaytaane qu'un millier de 'aabids (pieux adoreurs).” (Un Faqîh est un 'Aalim du Dîne)

Shaytaane ourdi des complots pour que les gens dévient. En ourdissant ses complots, il a besoin d'énormément de temps. Le Faqîh neutralise et détruit ses complots sans grande difficulté. Ce Faqîh, en vertu de la perspicacité du 'Ilm, reconnaît la tromperie de Shaytaane.

53) Un homme vint et demanda qu'un dou'a soit fait en sa faveur.

Hadhrat Thaanwi (Rahmatullah alayh) dit :

MALFOOZHÂT PARTIE 1

“Frère ! Toi aussi fais dou’a, et je ferais de même.”

L’homme dit : “Mon langue n’est pas bonne pour le dou’a”. (Autrement dit, il ne se considérait pas digne de faire dou’a.)

Hadhrat Thaanwi répliqua : “Récites-tu la Kalima ?”

L’homme répondit : “Oui.”

Hadhrat Thaanwi : “La Kalimah a de plus grandes bénédictions que le dou’a. Comment ta langue mérite-t-elle de réciter la Kalimah ? En fait, Shaytaane fit dou’a au moment même où il était en train d’être maudit par Allah Ta’ala. Il supplia : “Accorde-moi du sursis jusqu’au jour où les gens seront ressuscités”. Allah Ta’ala répondit à son dou’a en disant : “Tu fais partie de ceux à qui le sursis a été accordé”. Quand même Shaytaane ne fut pas privé de la réalisation du dou’a, comment pouvons-nous l’être ? Shaytaane nous a trempé en nous faisant croire que nos langues ne méritent pas d’être en train de faire dou’a. Les gens considèrent cette attitude comme relevant de l’humilité.

54) Un homme entra en présence de Rassulullah (Sallallahu alayhi wa sallam) sans permission. Rassulullah (Sallallahu alayhi wa sallam) lui ordonna de sortir et dit à un autre homme de lui enseigner la manière d’entrer afin qu’il revienne – en sa présence - en observant la correcte convenance. Cet incident indique que l’entraînement pratique est aussi une Sunnat. Sans un tel entraînement pratique, les gens aux esprits denses ne se rappellent pas.

55) Quand un homme lutte (dans le Dîne) et use des corrects moyens et procédures, il atteindra certainement le Najaat (salut). Ceci est en fait la belle fin (en quittant cette vie terrestre). Personne n’est contraint à s’égarer. Celui qui s’égare le fait de son - propre choix et - libre arbitre. Le fait que l’état – dans lequel l’on sera au moment - de la mort (c.à.d. soit en Kufr soit en Imâne) puisse nous être inconnu signifie que personne ne sait comment il usera de son libre arbitre demain (dans le futur).

Le fait que la personne choisira – plus tard - volontairement – de son propre gré (libre arbitre) - le Kufr ou bien l’Imaane est une entité inconnue en ce qui concerne l’homme. Ça ne veut pas dire que demain Allah Ta’ala va nous forcer à choisir le Kufr. La manifestation du Najaat est une ni’mat en soi. En entrant dans Jannat, le Jannati exprimera son shukr (gratitude) en usant des termes Qur’anique suivants :

“Toutes les louanges sont à Allah Qui a réalisé pour nous Sa promesse et nous a accordé la possession de la contrée (c.à.d. Jannat) afin que nous

MALFOOZHÂT PARTIE 1

occupions Jannat où que ça nous plaise. Certes, merveilleuse est la récompense de ceux qui pratiquent la vertu.’’

56) Le mystère du Taqdeer ne sera pas pleinement révélé à l’homme même dans Jannat. Toutefois, il ne restera – là-bas - plus aucune incertitude ni de doute. Même ici sur terre, les ‘Aarifîne (les Awliya) n’ont aucun doute ni d’incertitude au sujet du Taqdeer. Ils sont enveloppés avec une atmosphère de paix et tranquillité.

57) Si quelqu’un levait une objection ou exprimait un doute quand Hadhrat Haji Saheb faisait un discours sur un sujet ou un autre, il commentait :

‘’Nous ne sommes pas ici dans une Madrassah. Ceci (ce qui a été expliqué) est destiné à la pratique. Mettez ceci en pratique puis observez le résultat.’’

Les Ustaaz de la Madrassah ont la – fâcheuse – pratique de débattre et d’émettre des objections. D’autre part, les ‘Aarifîne se sentent étouffés par de telles questions et réponses. Ceux qui sont absorbés dans l’action discernent la réalité et la vérité. Leur condition est différente de celle du public général. Ils (les ‘Aarifîne) sont en paix et ils se contentent.

Hadhrat Haji Saheb (c.à.d. Haji Imdaadullah) détestait les questions et réponses. Puisque les vérités et réalités dévoilées (du Dîne) étaient devant lui, il n’y avait plus le moindre doute ni d’incertitude. S’il est dit à une personne que le soleil s’est levé et il, au lieu de concéder cela, engage une dispute en cherchant la preuve du lever du soleil, la répugnance et la frustration qu’une telle dispute causera sont tout à fait apparents. Le degré de certitude et de conviction que les gens perspicaces (les ‘Aarifîne, les Awliya) ont au sujet des Haqaa-iq (réalités et vérités transcendantes) est comme la certitude indubitable qu’un homme a au sujet de l’identité de son père. En fait, le degré de certitude des ‘Aarifîne est plus haut parce qu’il existe la possibilité du doute qu’une personne a en le fait que son père soit son géniteur. Certes, un si haut degré de certitude et de clarté est un merveilleux ni’mat (faveur d’Allah).

58) A chaque fois que je donne un ta’wîz, je l’enveloppe dans du papier parce qu’il n’est pas permis de toucher au Aayat Qur’anique sans être en état de wudhu. Les gens sont négligents à ce sujet.

59) Une fois, le Nawaab de Dhaka me questionna au sujet de la permission du tawliyat d’un gouvernement non-musulman. (Tawliyat, c.à.d. désigner une autorité pour administrer la loi islamique). Je répondis : ‘’Il y a deux types de tawliyat, Shar’i et Qanooni. (Shar’i, c.à.d. légal ou valide en termes de loi

MALFOOZHÂT PARTIE 1

relative aux affaires mondaines.) Un gouvernement non-musulman ne peut pas être un Mutawalla Shar'i parce que l'Islam est un prérequis pour un tel office. Toutefois, le gouvernement devrait être sollicité pour désigner une autorité Shar'i qui s'occupera des affaires islamiques. Le gouvernement devrait promulguer les lois tandis que la mise en vigueur et imposition des lois devrait être le fruit du décret d'une autorité Shar'i. '' (L'autorité musulmane Shar'i désignée par le gouvernement doit émettre les verdicts et ordonner la mise en vigueur des décisions de la Shariah. (Traducteur de l'ourdou à l'anglais))

60) Pourquoi focaliser le regard sur quiconque d'autre qu'Allah Ta'ala ? Le Qur'ane informe : ''A Allah appartiennent les trésors des cieux et de la terre.''

61) Le besoin de l'argent est toujours présent, mais l'accepter avec humiliation est intolérable.

62) Un homme demanda à ce qu'on lui apprenne une formule de Dzikr afin que ce soit cause de sa réformation. Hadhrat Thaanwi dit :

''L'IqlaH (la réformation de soi) est accompli en remédiant aux maladies du nafs. Les Adzkaar (pluriel de Dzikr) sont comme les médicaments et pilules qui peuvent être préparés en étudiant les livres de médecine. Toutefois, il reste le besoin indispensable du diagnostic d'un docteur puis que ce dernier prescrive un remède contre la maladie.

Pareillement, la formule de dzikr et les exercices spirituels (ashghaal) sont recensés dans les livres. Toutefois, il reste le besoin d'un Shaykh (guide spirituel et mentor) pour diagnostiquer la maladie du nafs afin de prescrire des remèdes pour sa réformation (celle du nafs).''

Les Wazaa-if (formes de Dzikr) ne sont pas si difficiles pour le nafs. En peu de temps, le Dzikr est complété, alors que les maladies du ujub (vanité) et riyaa (ostentation), par exemple, ne sont pas guéries rien que par les wazaa-if. Les Wazaa-if ne font qu'engendrer de la barkat et agissent comme aides.

63) Les gens considèrent maintenant les états et extases spirituels (kayfiyaat) comme étant le but du Sulook (Tasawwuf). Même les animaux expérimentent parfois certaines conditions d'extase quand ils sont influencés par la musique et le chant. Une fois, un expert, lors d'une confrontation, défia son adversaire en disant :

''Tu seras capable de mesurer ma compétence et mon excellence quand tu verras les bêtes sauvages de la jungle, soumises à l'effet de mon influence. Allons dans la jungle y chanter nos chansons. En ce moment-là je mettrais une

MALFOOZHÂT PARTIE 1

corde autour du cou de chaque animal. Ce sera ensuite à toi de retirer les cordes de leurs cous.’’

Ils partirent dans la forêt et l’expert commença son chant ensorcelant. Son chant était si captivant que les animaux sauvages sortirent en venant de toutes les directions et se tinrent là avec soumission en sa présence. (Tout en chantant,) il se saisit des animaux l’un après l’autre en mettant une corde au cou de chacun d’eux. Il cessa ensuite de chanter, les animaux s’éparpillèrent dans la forêt jusqu’à ne plus être vus. Il défia ensuite son rival de commencer son chant, réunir les animaux et enlever les cordes. Toutefois, son rival était devenu incapable.

Les états émotionnels sont communs à l’homme et à l’animal. Par conséquent, en l’homme, de tels états ne représentent aucun accomplissement ni la moindre excellence.

64) De nos jours, l’observance des coutumes – alors qu’elles sont contraires à la Shariah - est devenue dominante. Les SaHaabah honorèrent et respectèrent Rassulullah (sallallahu alayhi wa sallam), et ils ne prétendaient rien en ce sens (c.à.d. qu’ils étaient tout à fait sincères). Leur respect pour Nabi-é-Karîm (sallallahu alayhi wa sallam) n’avait rien à voir avec un affichage externe de convenances coutumières. Ainsi, nous voyons qu’ils ne se levaient pas pour recevoir Rassulullah (sallallahu alayhi wa sallam) quand ce dernier se présentait à eux. Ils savaient certes que Rassulullah (sallallahu alayhi wa sallam) détestait la coutume consistant à se lever par respect pour lui, pourtant, il n’y avait pas – et il n’y aura jamais - plus grands et plus ardents dévots de Rassulullah (sallallahu alayhi wa sallam) que les SaHaabah.

65) (Une fois remis en liberté, un homme ayant passé un temps considérable dans un asile vint visiter Hadhrat Thaanwi (rahmatullah alayh). Hadhrat Thaanwi (rahmatullah alayh) commenta :)

‘’Tout ce que je prescris à un homme pour son tarbiyat (éducation spirituelle), est fait avec grande considération et affection. Quiconque a agi en conflit avec la prescription en a vite subi les conséquences néfastes.’’ (Indiquant l’homme, Hadhrat dit :) ‘’Maintenant il est assis ici après avoir expérimenté de telles conséquences. Je l’ai averti contre certaines formes spéciales de Dzikr et Shaghl (exercices spirituels), mais il persista. Il finit par s’affoler.’’

66) Il est déclaré dans le Hadith qu’un commerçant honnête sera ressuscité – au jour de Qiyaamah – parmi les Shuhadaa (martyrs). L’honnêteté dans le

MALFOOZHÂT PARTIE 1

commerce apporte la prospérité et la réussite bien qu'initialement certaines difficultés doivent être supportées. Toutefois, après un temps il y aura une Barkat considérable dans un tel business. Plus tard, les gens auront pleinement confiance en cet honnête commerçant.

67) Allah Ta'ala aime l'abdiyat (l'obéissance et la soumission totales (la qualité du fait d'être esclave)). Une femme tenant la main de son enfant vint à Rassulullah (sallallahu alayhi wa sallam) et dit :

“Ô Rassulullah ! Je ne peux pas supporter le fait de jeter cet enfant dans le feu. Allah Ta'ala assignera-t-Il Ses serviteurs au feu ?”

Entendant cela, Rassulullah (sallallahu alayhi wa sallam) pleura et dit : *“Allah Ta'ala n'assignera aucune personne à Jahannam sauf celle rebelle dévouée à la flagrante transgression.”*

Seule une personne (masculine ou féminine) qui de façon flagrante et délibérée se rebelle - contre la loi Allah Ta'ala (sachant qu'elle refuse de reconnaître l'autorité d'Allah Ta'ala) – a choisi le feu pour elle-même par sa propre volonté. Les humbles ne seront traités qu'avec miséricorde. Même un homme qui est incapable de respecter les droits des autres à cause de son manque d'habileté et de moyens obtiendra l'aide d'Allah Ta'ala pourvu qu'il soit toujours soucieux du respect de tels droits. Allah Ta'ala satisfera les détenteurs de droits (ex : les crédateurs) en leurs offrant de grandes récompenses en faveur du débiteur.

68) Les Fuqaha ont jugé que si une personne après avoir servi comme Imam quelque part pendant vingt-ans dit qu'il était Kafir pendant tout ce temps, alors, malgré cette réclamation, toutes les Salaat accomplies derrière lui dans le passé sont valides et acquittées. Il sera traité de Kafir à partir du moment où il fit sa déclaration de Kufr. Il est tout à fait possible qu'il désire mettre les musulmans en difficulté, d'où sa réclamation relative au passé.

69) L'Islam nous enseigne de s'abstenir de l'orgueil ; de ce fait, ça nous exhorte à faire nos propres tâches ménagères (avec nos propres mains). Ainsi, Rassulullah (sallallahu alayhi wa sallam) faisait lui-même les tâches ménagères avec ses propres mains bénies. Il trayait la chèvre, réparait ses chaussures et aidait à la préparation de la nourriture. Quand quelqu'un questionna Hadhrat Aishah (radhiallaahu-anha) à propos du programme maison de Rassulullah (sallallahu alayhi wa sallam) elle répondit : *“Rassulullah (sallallahu alayhi wa sallam) ne restait pas oisif à la maison. Il se joignait à nous dans les travaux ménagers.”*

MALFOOZHÂT PARTIE 1

70) La caract re et la morale des gens est devenu corrompu   partir du moment o  ils commenc rent   participer   ces mouvements politiques. Les t n bres se sont install es de toutes parts. Toute personne est plong e dans le lib ralisme. Le respect des  n s a disparu. Les ignares sont devenus les leaders. Les Ulama se sont joint aux riches et sont devenus des hommes mondains. M me pendant des si cles il n'y a pas eu autant de changement – n faste - que celui apport  par le mouvement Khilaafat de quelques jours.

71) Un Shaykh ordonna   un de ses mur ds d'aller pendant un moment   un certain lieu et de s'adonner au Dzikh et au Shaghl (exercice spirituel). Apr s quelques temps, le mur d  crivit informant son Shaykh de la d sunion et de l'animosit  pr valant entre les communaut s musulmanes et non-musulmanes de ce lieu. De ce fait, il demandait au Shaykh de faire du'a. Le Shaykh  crivit en r primandant le mur d : *''T'ai-je envoy  pour r pandre des rapports de nouvelles ou bien pour travailler (c. .d. t'adonner au Dzikh) ?''* (Quelqu'un demanda : *''Le Du'a est Sunnat. Pourquoi cette r primande ?''*. Hadhrat Thaanwi r pondit :) *''Si un acte Sunnat emp che   une personne de poser un acte Fardh, on dira   cette personne d'abandonner l'acte Sunnat. Le I laaH du Nafs (c. .d. la r formation de soi) est Fardh. (S'impliquer dans les affaires de la communaut  fit obstacle au progr s spirituel du mur d, d'o  la r primande).''*

72) Personne ne doit demander   son Shaykh (un guide spirituel) des Massa-il Fiqhi (r gles/jugements de Fiqh) qui engendre d bat et discussion. Le d bat et l'objection sont hautement nuisibles dans cette voie qu'est le Tasawwuf.

73) Les caract ristiques naturelles ne changent pas. Seule une divergence est introduite en elles (faisant penser qu'elles ont chang ). Les experts (en Tasawwuf) ne tentent pas de les  liminer en leurs personnes. Ces caract ristiques naturelles sont les sujets de la sagesse d'Allah Ta'ala. De ce fait, des tentatives ne doivent pas  tre faites dans le futile exercice de transformation – illusoire – des propensions naturelles – se trouvant - en l'homme. Seule la direction doit  tre chang e. Les propensions naturelles en l'homme doivent  tre d vi es du mal et canalis es en direction de la vertu.

74) Nous autres musulmans sommes devenus de nos jours de totales  trangers   la bonne culture et moralit . Un anglais converti   l'Islam entra dans la Masjid pour accomplir la Salaat. Il remarqua que par l  o  l'eau us e passait il y avait plein de salet . S'adressant aux pr sents, il conseilla de – nettoyer puis - garder propre ce canal. Quelqu'un r pliqua : *''Il semble que tu es toujours influenc *

MALFOOZHÂT PARTIE 1

par le christianisme, d'où tes balbutiements à propos de la propreté''. Puis ils sortirent le converti de la Masjid.

Quand de respectables musulmans entendirent cet incident, ils cherchèrent à calmer le converti. Ils lui dirent de ne pas prendre à cœur ce malheureux incident puisque ceux qui lui ont mal parlé étaient ignorants. Le converti répondit honorablement :

''Quoi ! Pense-tu que je deviendrai désillusionné vis-à-vis de l'Islam et revenir au christianisme à cause de leur traitement ? Je n'ai pas embrassé l'Islam par la force de ces personnes irrespectueuses. J'ai attesté l'Imâne en – Allah et le message qu'ils nous transmis par – Rassulullah (sallallahu alayhi wa sallam) dont les nobles moralités ne peuvent pas être comparées au caractère de ces gens.''

75) Dans leurs lettres à moi, même des hommes à la sincérité considérable m'informent de leur constance en Dzïkr et Shaghl. Ils demandent que du'a soit fait en leur faveur. C'est comme si l'IçlaaH du nafs (la réformation de soi) leur est insignifiante. Ils considèrent l'exercice du Dzïkr et du Shaghl comme le véritable but à atteindre. Contrairement à cela, l'IçlaaH est l'intention même. Le Dzïkr facilite la réussite de la réformation de soi.

76) Ne t'empresse pas d'accepter un homme comme ton Shaykh (guide spirituel). Etudies-le bien. Quand tu es profondément satisfait de sa crédibilité et de ses qualifications, ce n'est qu'ensuite que tu peux – lui - faire acte d'allégeance (Bay't).

77) En faisant du'a du côté de la tombe, ne lèves pas les mains. Même à l'occasion de l'enterrement, les mains ne doivent pas être levées en faisant du'a (au niveau du tombeau). Ceci assure l'observance de l'organisation Shar'i. Lever les mains en faisant du'a près de la tombe peut donner l'impression que la supplication est en train d'être adressée au mort.

78) Par la grâce d'Allah, il y a beaucoup de musulmans riches ayant de bonnes intentions, désirant faire des prêts aux autres. Toutefois, à cause du rebelle manque de considération des termes du remboursement agréés par les débiteurs, ils (c.à.d. ceux qui souhaitent faire des prêts) s'abstiennent de prêter. Un homme à l'aspect pieux (extérieurement religieux) emprunta une petite somme d'argent auprès de son ami. A la date convenue, quand le prêteur demanda paiement, l'homme à l'air pieux dit qu'il payera plus tard. Après un temps, quand il lui fut encore demandé de payer, il dit encore qu'il payera plus tard. Quand le paiement

MALFOOZHÂT PARTIE 1

fut demandé pour la troisième fois, il (le débiteur) dit : ‘‘As-tu la moindre preuve écrite que je t’ai emprunté de l’argent ?’’. Certes, les étiques ont dégénérées et sont devenues décadentes.

79) Les Fuqaha ont jugé que si un mendiant vient mendier, un invité n’a pas la permission de lui donner de la nourriture venant de la nappe de l’hôte. Pareillement, il n’est pas permis de manger dans un plat dans lequel quelqu’un a envoyé de la nourriture en cadeau (c.à.d. le plat du donateur). La nourriture doit être mise (transvasée) dans un récipient personnel. Toutefois, si le genre de nourriture envoyé est tel que sa forme et son goût seront transformés ou gaspillés en cas de retraitement du plat/assiette (ex : le pudding, la salade), ce sera alors permis de manger dans le même plat dans lequel ce fut envoyé.

80) Le Hadith mentionne l’interdit de frapper au visage, même s’il s’agit d’un animal. (Malheureusement,) la plupart des gens frappent au visage. L’une des raisons de cet interdit est que frapper au visage est très prévalent. En outre, le visage est une partie honorable et délicate du corps. L’interdiction est généralement dirigée contre des actes mauvais qui prévalent abondamment. Ainsi, le vin est explicitement interdit puisque sa consommation est largement et abondamment prévalente, et aussi parce que c’est quelque pour laquelle les gens ont du penchant. D’autre part, nous ne trouvons aucune interdiction explicite de l’urine. Qui en consommera (pour que ce soit nécessaire d’en mentionner l’interdit) ?

(Des gens s’opposant à la Shariah comme ceux qui pensent que l’urine est un des meilleurs moyens de se soigner, ou bien ceux qui prennent les vaches pour divinités (jusqu’à boire leur urine) en consommeront mais ceci est contre-norme d’où la véracité totale de ce malfoozh et – de façon générale - des autres de sa part et de la part des autres ulama-é-Haqq. (traducteur de l’anglais au français))

81) La réclamation que (c.à.d. selon laquelle) les vêtements d’un Nabi ne peuvent pas être brûlés par le feu est fausse. Selon le Hadith, une fois, le muçalla sur lequel Rassulullah (sallallahu alayhi wa sallam) était assis pris feu.

82) De nos jours, les gens sont terrifiés par l’IçlaaH (la réformation de soi). Ils ne préfèrent que le Dzikr et le Shaghl (exercices spirituels). Un homme qui devint mon murîd m’écrivit, disant souffrir de la maladie du zina (fornication). Je lui prescrivis le remède du zina. Il écrivit en retour me conseillant de ne pas être rude avec lui. Depuis lors, il cessa sa correspondance avec moi.

MALFOOZHÂT PARTIE 1

83) De nombreux droits (huqooq) des voisins sont déclarés dans les Ahaadith. Si un voisin frappe – pour introduire - un clou dans ton mur, ne l'empêche pas puisque aucune nuisance ne t'en a causée. Bien que le propriétaire ait la permission d'empêcher toute opération au niveau de sa propriété, cependant, il faut accorder de la considération pour les droits du voisin.

Le débat à ce sujet entre les Ulama-é-Mutaqaddimîne et les Ulama-é-Muta-akh'khirîne est intéressant.

Muta-akh'khirîne : *Ce n'est pas permis d'installer une fenêtre dans un mur de sorte alors qu'en face se trouve la maison du voisin, certes il ne faut pas enfreindre le purdah et l'intimité du voisin.*

Muta-qaddimîne : *C'est permis puisque'un propriétaire a le droit de faire une opération dans sa propre propriété.*

Muta-akh'khirîne : *Seules des opérations - faites par le propriétaire dans sa propriété – n'étant pas nuisibles aux autres sont permises.*

Muta-qaddimîne : *Il est permis à un propriétaire de démolir tout son mur (ex : la barrière ou le mur frontière) qui fait face au voisin. Pourquoi il ne lui serait pas permis de faire une fenêtre dans le mur ?*

Muta-akh'khirîne : *Il a le droit de démolir son mur parce qu'en enlevant tout le mur il n'y a pas de nuisance comme celle causée par une fenêtre donnant dans la cour du voisin. S'il n'y a pas de mur, le voisin fera davantage attention et ils organiseront personnellement leur Hijaab pour préserver leur purdah et intimité alors que – en présence d'un mur - quelqu'un peut rester caché et guetter par la fenêtre pour voir l'intimité des autres.*

Contrairement à ça, s'il n'y a pas de mur, les gens n'auront pas l'audace de regarder dans les maisons des gens tandis que par la même occasion, les occupants de la maison se mouvront prudemment.

84) Les gens disent que l'humilité produit l'humiliation. Ceci est faux. Au contraire, l'humilité apporte le respect. Ce qui suit nous est venu par le Hadith : "Quiconque adopte l'humilité par amour pour Allah, Allah l'élève."

85) Les Attiba (médecins) ont dit que le processus digestif commence avec la main. Allah Ta'ala a créé une propriété (principe actif) spéciale dans la main. A part le fait que manger avec la main réhausse le goût de la nourriture, la propriété digestive spéciale existant au niveau de la main ne se trouve pas dans

MALFOOZHÂT PARTIE 1

les couverts (couteau, fourchette, cuillère, etc.). Ceci peut être la raison pour laquelle Rassulullah (sallallahu alayhi wa sallam) a dit :

“Ne coupes pas la viande – en mangeant – avec un couteau.”

86) Je suis contre le système des examens d'apprentissage écrits, ceci prévalant dans les instituts éducationnels. Une grande pression et du stress sont imposés - aux étudiants - par ce système. Le but des examens est d'évaluer l'habileté de l'apprenant. Par conséquent, il suffit d'évaluer si l'apprenant a compris le kitaab qui lui a été enseigné. Ce fait peut être évalué même si l'apprenant est testé oralement et que le kitaab lui est donné pour qu'il y regarde. La mémorisation peut être accomplie par la révision et l'enseignement. En fait, dans la plupart des cas, l'apprenant oublie ce qu'il a mémorisé pendant ses années d'apprentissage. Une telle futile de mémorisation met inutilement l'esprit sous pression. Il suffit d'évaluer si l'apprenant possède l'habileté de résoudre les problèmes dans les kitabs au moyen de sa propre recherche. En faire davantage (c.à.d. en rajouter à ce qui vient d'être dit dans la phrase précédent celle-ci) est un exercice futile.

87) (Un homme écrivit à Hadhrat Hakimul Ummat qu'il (l'auteur dudit écrit) était impliqué dans la maladie de jet de regards maléfiques (lascifs). Hakimul Ummat répondit :)

“Quoi ! Ceci est-il incontrôlable ?”

Lancer un mauvais regard est un acte volontaire (c.à.d. posé en ayant usé du libre-arbitre. Ce n'est pas imposé à quelqu'un). De ce fait, chacun a le pouvoir et l'habileté de se contrôler et s'en abstenir même si c'est difficile. Toutefois, les gens refusent tout simplement de supporter la moindre difficulté. Mais la punition de Jahannam est sévère et la plus dure. J'ai questionné un homme souffrant de la maladie du jet de mauvais regards :

“Si le mari de la femme est en train de te voir, vas-tu la regarder ?”

Il dit : “Non”. Je lui dis :

“La grandeur d'Allah dans ton cœur ne vaut même pas la grandeur que ton cœur a pour le mari. Allah Ta'ala est omniprésent. IL voit nos conditions tout le temps. IL est tout le temps au courant de nos conditions blâmables ; toutefois, nous ne sommes pas dissuadés. Nous ne sommes pas conscients du fait qu'Allah Ta'ala nous voit à chaque moment. Si cet éveil de conscience est développé, il n'y aura pas l'audace de pécher ainsi.”

MALFOOZHÂT PARTIE 1

88) Le Qiyaas (le système de déduction analogique par les Fuqaha) ne fait que rendre manifeste ou mettre en exergue une loi. Ça ne formule pas les lois. Les lois (de la Shari'ah) sont formulées par Nass (Qur'ane et Hadith). Exemple : Rassulullah (sallallahu alayhi wa sallam) a dit : *''Tout éniyant est haraam''*. Sur la base de ce Hadith, le Qiyaas applique le jugement d'interdiction de l'opium aussi puisque ça (l'opium) a aussi le principe activant l'ivresse (autrement dit, c'est un éniyant). Ainsi, l'opium est haraam. Ainsi, en fait, c'est le Nass qui confirme l'interdiction de l'opium aussi.

89) Parmi les bienfaits inhérents dans les instructions de Rassulullah (sallallahu alayhi wa sallam), il y a certains avantages et profits matériels. Toutefois, nous ne devons pas nous fixer pour objectif le gain du bénéfice mondain en mettant en pratique les ordres de Rassulullah (sallallahu alayhi wa sallam). Nous devons pratiquer ces instructions avec l'intention de suivre la Sunnah. Exemple : Rassulullah (sallallahu alayhi wa sallam) aimait manger la courge (cuite ou bouillie), et ce sont des végétaux de la famille de la citrouille.

C'est bénéfique pour la santé physique. Si l'on doit manger de la courge avec le niyyat que c'est un des aliments favoris de Rassulullah (sallallahu alayhi wa sallam), une telle action méritera thawaab.

90) Après qu'un ta'weez ait servi son but, ça peut être donné à une autre personne pour qu'elle en fasse usage.

91) (Un 'Aalim écrit une longue lettre sans que ce ne soit nécessaire, lettre contenant toutes les fantaisies du modernisme. En fait, ce 'Aalim, dans sa lettre, s'excusa même pour son excessivement longue lettre. Répondant à la lettre, Hadhrat Thaanwi (Rahmatullah alayh) écrit :)

''Je ne regrette pas beaucoup la dilapidation de mon propre temps (en ayant lu cette démesurément longue lettre). Toutefois, je suis triste pour toi. Tu as abandonné le chemin orthodoxe et a adopté le modernisme. Certes le Aayat ''Quoi ! Prenez-vous en échange ce qui est inférieur à ce qui est meilleur (et supérieur) ?'' est applicable ici. Quand une telle transformation a lieu même en l'homme de science, que pouvons-nous dire des autres (les non-savants) ? Certes, la fitnah s'est répandu partout.''

92) Allah Ta'ala a – rendu - distingué et accordé supériorité à l'homme sur les autres espèces de la création en vertu du Aql (intelligence). Par conséquent, le Aql ne doit être employé qu'en soumission au WaHi.

MALFOOZHÂT PARTIE 1

93) Si le aql (l'intelligence) n'est pas soumise au WaHi (révélation), l'homme devient victime de l'erreur, de nuit comme de jour.

94) La signification correcte de l'égalité est l'égalité dans les droits communs (ceux des droits qui s'appliquent communément à tous, tels que les droits légaux). L'égalité ne signifie pas que l'époux et l'épouse, l'enseignant et l'élève, le Murshid et le Murîd sont égaux en tous points. Chacun a aussi des droits à part. De nos jours, le brouhaha au sujet de l'égalité est ridicule.

95) Selon certains Awliya, le Haram Sharîf est capable de contenir autant de Hujjaj que ceux qui se présentent au Hajj, peu importe leur nombre. Ceci est l'une des miraculeuses particularités du Haram Sharîf. Ça s'élargit pour contenir le nombre - aussi croissant qu'il soit - de Hujjaj, à l'instar des entrailles d'une mère s'élargissant pour loger le fœtus grandissant.

96) Le but du Tasawwuf est le plaisir d'Allah Ta'ala. Le plaisir (l'agrément) divin (celui d'Allah) est accessible par l'obéissance à la Shari'ah. Toutefois, de nos jours, certaines personnes ont compris – de travers – que le but en est l'absorption dans certains états d'extase, tandis que d'autres lient le but à l'oubli de soi. En fait, ces états et conditions n'ont aucune importance. Le Taalib (chercheur du plaisir divin (c.à.d. cherchant à faire plaisir à Allah (se faire agréer par Allah))) ne doit pas se préoccuper de la poursuite de tels états et conditions temporaires.

97) En voyage, les Salaats Sunnat ne doivent jamais être abandonnées sans raison valide. En cas de disponibilité et de confort, les Sunnats ne doivent pas être omises.

98) L'entretien des enfants handicapés (physiquement ou mentalement) est la responsabilité des parents même si de tels enfants sont adultes. En l'absence des parents (pères et mères), la responsabilité incombe aux proches. *(En l'absence des tous ceux venant d'être cités, la responsabilité incombe - par ordre décroissant de priorité – aux voisins, puis – au reste de - la communauté. (Traducteur de l'ourdou à l'anglais))*

99) Il ne faut pas interférer avec ni s'opposer aux choses établit par nos saints prédécesseurs. Leurs méthodes sont toutes correctes.

100) Une femme ne doit pas écrire des lettres sans l'approbation de son gardien mahram (époux, père, etc.). Il y a le grave danger de malice dans les écrits des femmes non-approuvés par leurs gardiens.

MALFOOZHÂT PARTIE 1

101) Quand Rassulullah (sallallahu alayhi wa sallam) désigna Hadhrat Ali (radhiyallahu anhu) comme Qaadhi du Yémen, il lui dit : *‘‘Ô Ali ! Ne donne jamais un verdict entre deux parties tant que tu n’as pas écouté les deux parties.’’*

102) Selon Abdul Wahhab Sha’rani, il y avait un soignant de son époque qui réussit à fertiliser et développer un embryon humain hors du corps jusqu’à ce que ça devienne un adulte complet et normal en tout points. Toutefois, il ne pouvait pas parler. Dans le futur, cette prouesse sera faite de façon plus grandiose.

103) Il n’est pas requis pour un Mujaddid qu’il soit un dirigeant bien que cela arrive parfois. Toutefois, il doit être un ‘Aalim avec l’habileté de différencier entre le Haqq (vérité) et le Baatil (fausseté). Aussi, il n’est pas nécessaire qu’il n’y ait pas plus d’un Mujaddid par siècle. Il y a des siècles où il n’y en a qu’un seul, d’autres où il y en a deux, d’autres encore où il y en a davantage que cela. Sayyid Ahmad était un Mujaddid. (Il ne faut pas confondre Sayyid Ahmad à Sir Sayyid, le fondateur de l’université d’Aligarh). Sayyid Ahmad (rahmatullah alayh) aurait régné à la tête du gouvernement, mais il mourut martyr. Mujaddid Alf-é-Thani (rahmatullah alayh) était Mujaddid dans le domaine du Taçawwuf. Notre Hadhrat, Haji Imdaadullah (rahmatullah alayh) était aussi un Mujaddid dans le domaine du Tasawwuf.

104) Je ne prononce jamais un verdict au sujet d’une dispute après n’avoir entendu la version des faits que d’une seule des parties. Dans la majorité des cas, un verdict partiel (celui après n’avoir écouté qu’une des parties) est erroné. En outre, les rapports sont généralement faux.

105) (Un homme écrivit à Hadhrat Thaanwi (rahmatullah alayh) : *‘‘Mon argent a disparu du haut de ma table. Par simple suspicion, j’ai accusé et frappé un enfant. Plus tard, j’ai trouvé cet argent chez une autre personne, c’est cette dernière qui l’avait volé. Je suis maintenant envahi par les regrets d’avoir frappé l’enfant. Comment dois-je m’amender ?’’*. Hadhrat Thaanwi (rahmatullah alayh) répondit :) *‘‘Si l’enfant est baaligh, fais-toi pardonner par lui. S’il est na-baligh (mineur), confesse ton erreur en sa présence, et pendant une certaine période de temps, rend le heureux en réalisant ses souhaits. De temps en temps, demande-lui quel est son besoin et comble-le.’’*

106) Pendant le temps où j’écrivais Tafseer Bayanul Qur’an, un anglais me rencontra en l’ayant vraiment souhaité. Il dit : *‘‘Combien d’argent gagnes-tu pour ce travail ?’’*. Je l’informai que je n’en gagnais rien de pécuniaire.

MALFOOZHÂT PARTIE 1

Exprimant sa surprise, il dit : *''Quel profit en tire-tu alors ?''* Je répondis : *''Ici sur terre, mes frères musulmans tirent du bénéfice de cette œuvre et dans l'au-delà se trouve le plaisir du vrai Seigneur.''*

107) Allah Ta'ala accorde le Noor-é-Bassîrat (ou Firaassat) à un serviteur du Dîne en proportion du degré de service Dîni qu'Il (Allah Ta'ala) lui impose. A ce sujet, Rassulullah (sallallahu alayhi wa sallam) a dit :

''Gare au firaassat du mu'mine, car en vérité, il voit avec le Noor d'Allah.''

*(Le Firaassat est la capacité intuitive de perception dans le cœur du Mu'mine.
(Traducteur de l'ourdou à l'anglais))*

Donnant un exemple du firaassat du Mu'mine, Hadhrat Thaanwi (rahmatullah alayh) narra l'épisode suivant :

Une fois, un homme professant un profond aqîdat (foi et dévotion) vint à Hadhrat Maulana Gangohi (rahmatullah alayh). Toutefois, Hadhrat lui refusa la permission de rester dans le khaanqah. Une certaine personne, prenant pitié de l'homme, le logea dans sa maison. Il fut considéré que Hadhrat a rudement traité un si sincère partisan. Peu de temps après, il fut découvert que cet homme était un espion de la police secrète. Quand ceci devint connu, celui qui logea ledit homme le chassa. Hadhrat Gangohi (rahmatullah alayh) commenta : *''Je lui ai interdit depuis le tout début.''*

108) En exprimant de l'impolitesse au Shaykh (guide spirituel), le Murîde est privé des bénédictions (barakaat) baatini (internes, spirituelles, intuitives). Même le Nisbat (relation spirituel) avec le Shaykh devient rompu. Le manque de respect est hautement dangereux dans la voie spirituelle. Dans cette voie (de la réformation spirituelle), tous les défauts sont tolérés sauf la critique et le manque de respect (l'impolitesse). La totale dévotion et confiance en le Shaykh sont essentielles dans cette voie.

109) Une fois, un voleur, abandonnant sa profession, pris résidence dans une hutte le long du fleuve. Il s'adonna au Dzikrullah. Les gens commencèrent à le visiter, ayant l'impression qu'il était – un - saint. Certains devinrent même ses murîdes et s'adonnèrent aussi au Dzikr. Par la qudrat (pouvoir) d'Allah Ta'ala, certains de ses murîdes atteignirent de hauts rangs d'élévation spirituelle.

Un jour, certains de ses murîdes spirituellement élevés discernèrent par Muraaqabah (méditation spirituelle) que leur Shaykh (l'ex-voleur) n'avait aucun statut spirituel. Même après avoir refait le Muraaqabah plusieurs fois, ils ne parvenaient pas à discerner le moindre rang spirituel élevé en leur guide

MALFOOZHÂT PARTIE 1

spirituel. Finalement, ils rapportèrent leur découverte à leur Shaykh qui leur révéla véridiquement son histoire et leur dit très clairement qu'en fait il était une non-entité. Les murîdes, tous ensemble, firent dou'a pour qu'Allah Ta'ala élève leur Shaykh. Résultant de cela, Allah Ta'ala éleva ce Shaykh à un haut rang spirituel.

En cet épisode, le facteur déterminant ne fut rien d'autre que la 'aqîdat (foi et dévotion implicites). Une telle foi libéra la voie.

110) Une personne qui doute de ses pensées peut être corrigée. Toutefois, celui qui a déjà décidé à propos d'un sujet ne peut pas être corrigé. Il va argumenter (débatte, se disputer) avec une idée (notion) préconçue. Par conséquent, nul besoin de devenir impliqué dans le moindre débat avec de telles personnes. La vérité a déjà été suffisamment manifestée et disséminée.

111) Les gens m'écrivent se plaignant de ma stricte manière de les admonester. Toutefois, je dis qu'un docteur qui n'admoneste pas un patient qui néglige la prescription est un abuseur de confiance. Un tel docteur n'est pas qualifié pour traiter les patients.

112) Pour certains cas, s'adonner au Qur'aane Sharîf devient aussi illégal. Par exemple : un homme souhaite faire le Hifz mais – il - a la responsabilité de pourvoir à sa famille. Ce sera illégal pour un tel homme de s'adonner au Hifz du Qur'aane qui est Mustahab, puisque son devoir obligatoire est – de - s'occuper des besoins de sa famille. [*Cette interdiction s'appliquera si l'implication dans la poursuite du Hifz par une personne engendre la négligence des Huqooq qui lui incombent pour sa famille. Si un homme a la capacité d'exécuter les deux tâches simultanément, ce ne sera pas illégal. (Traducteur de l'ourdou à l'anglais)*]

(Les besoins (Huqooq) relatifs à la famille concernent – selon la possibilité du mari/père - de quoi se nourrir, se vêtir et s'habiller, et par-dessus tout comment apprendre (au moins les lois de la Shariah - relatives à tous les aspects de la vie – transmises respectivement par les quatre écoles jurisprudentielles (Maaliki, Shaafi'i, Hambali et Hanafi) et au plus soit le 'ilm approfondi soit l'apprentissage d'un métier (par des moyens autres que les Haraam d'écoles kuffaardes/modernes, islamiques-mixtes, cours par visioconférence, etc.)))(traducteur de l'anglais au français))

113) L'homme doit entretenir un lien adéquat avec Allah Ta'ala. Quand sa relation avec Allah a été corrigée, les arrogants et orgueilleux Fir'owns feront la

MALFOOZHÂT PARTIE 1

courbette en sa présence. (Rassulullah sallallahu alayhi wa sallam a dit : *“La personne qui est humble par amour pour Allah, Allah l’élève.”* (Traducteur de l’ourdou à l’anglais))

114) Ignorer une directive relative au Ilhaam (inspiration reçue par les Awliya) résulte en calamité mondaine tel que la maladie, etc. Toutefois, puisque l’Ilhaam ne fait pas partie des Hujjats de la Shari’ah (preuves de la Shari’ah), il n’y a aucun châtiment dans l’Aakhirah pour sa non-observance. La punition dans l’Aakhirah est pour la violation des demandes du WaHi (révélation transmise aux Ambiya).

115) Considère-toi plus méprisable même qu’un faassiq et un kaafir. Dis-toi que nul ne sait quelle – bonne - qualité – cachée - dans le faassiq peut paraître plaisante à Allah Ta’ala. Concernant le Kufr, nul ne sait ce qui est réservé dans le futur. Nul ne sait ce que sera la condition de son Imaane demain.

116) La véritable nature du takabbur (orgueil) est le sentiment de supériorité qui surgit en soi à cause d’un certain attribut d’excellence. Ce sentiment engendre du mépris pour les autres. Si ce sentiment surgit involontairement, l’on ne mérite aucun blâme pourvu qu’on n’agisse pas conformément aux ordres de ce takabbur involontaire. Autrement dit, aucune personne - se trouvant dans un tel cas - ne doit pas verbalement – ni par action – proclamer sa supériorité ni montrer du mépris pour les autres. Que ce sentiment de supériorité soit délibéré ou non, si l’on agit selon les demandes du takabbur, l’on devient coupable du crime de takabbur. Le remède contre cette maladie est de louer et parler en bien de la personne que l’on est en train de mépriser. Il faut aussi la rencontrer avec honneur, respect et humilité.

117) Ceux qui – par égarement, déviation, etc., - professent la croyance en le ‘Ilmul Ghayb (science de l’invisible) comme attribut de Rassulullah sallallahu alayhi wa sallam sont divisés en deux genres :

- i) Le groupe qui croit aux ‘uloom ghayr mutanahiyyah, c.à.d. le savoir illimité (science éternelle).
- ii) Le groupe qui souscrit à la croyance aux ‘uloom mutanahiyyah, c.à.d. la science limitée.

Ceux qui croient aux ‘uloom ghayr mutanahiyyah sont en fait en train de nier les preuves absolues de la Shari’ah (Nusoos-é-Qat’iyah). Par conséquent, de tels gens sont kaafirs.

MALFOOZHÂT PARTIE 1

La science illimitée ('ilm ghayr mutanahi) est l'attribut exclusif d'Allah Ta'ala. Il est impossible pour l'être humain – ainsi que toute créature – de percevoir le savoir illimité.

Ceux qui souscrivent à la croyance aux 'uloom mutanahiyyah (science limitée), sont à leur tour constitués de deux groupes. L'un croit que Rassulullah (sallallahu alayhi wa sallam) fut doté de l'habileté et du pouvoir de percevoir la science de toute chose relative aux 'uloom mutanahiyyah. En outre, ils croient qu'après que ce pouvoir fut doté à Nabi (sallallahu alayhi wa sallam), la volonté d'Allah Ta'ala cessa d'opérer, tout comme un roi assigne le contrôle à un ministre qui utilise ensuite comme bon lui semble l'office placé sous sa juridiction. Le ministre, tout en officiant, ne requiert par le consentement du roi quelque soit le détail. Ceci est le genre de croyance que les Mushrikîne d'Arabie avaient au sujet de leurs idoles. Toute personne souscrivant à cette croyance est aussi kaafir.

L'autre groupe croit que tandis que la science des détails de toutes ces choses a été dotée à Rassulullah (sallallahu alayhi wa sallam), il reste cependant dépendant du bon vouloir d'Allah Ta'ala. Une interprétation infondée (Ta'wîl Fassid) est faite par ce groupe pour corroborer sa croyance relative à la limite de ces 'uloom mutanahiyyah. Par conséquent, ce groupe représente les gens du Bid'ah. Cette croyance donne l'impression que Rassulullah (sallallahu alayhi wa sallam) possède le savoir de toutes les choses depuis le commencement de la création du temps jusqu'à l'entrée dans Jannat et Jahannam, sans l'exception d'un seul détail. Toutefois, de nombreuses preuves sont fidèlement transmises pour réfuter cette hérésie (et toutes celles venant d'être mentionnées).

118) L'épisode suivant illustre l'intelligence et l'ingéniosité de Hadhrat Ali (radhiyallahu anhu) :

Deux compagnons, le long du voyage, s'assirent pour manger. L'un d'entre eux avait cinq pains et l'autre en avait trois. Un passant se joignit à eux après avoir été invité ces deux compagnons. Après avoir mangé, le généreux passant leur offrit huit dirhams (pièces d'argent). Le voyageur qui avait trois pains demanda à son compagnon de partager l'argent équitablement entre eux.

L'autre refusa, disant qu'il avait droit à cinq dirhams puisqu'il avait cinq pains et que le premier n'avait droit qu'à trois dirhams puisqu'il n'avait que trois pains. Quand ils manquèrent à s'accorder, ils – allèrent et - présentèrent leur cas à Hadhrat Ali (radhiyallahu anhu) qui dit à celui qui avait trois pains : *“Quel mal y a-t-il si tu acceptes cette division de trois et cinq ?”*

MALFOOZHÂT PARTIE 1

Il répondit : *'' Je veux que justice soit rendue. ''*

Hadhrat Ali : *'' Si c'est la justice que tu veux, prends alors un seul dirham et laisses-en sept à ton compagnon. ''*

Le compagnon ayant possédé trois pains objecta. Hadhrat Ali (radhiallahu anhu) commenta :

'' Il y avait huit pains et trois consommateurs, d'où chaque personne mangea un tiers des huit pains. Huit est constitué de 24 tiers. Ainsi, chaque consommateur mangea huit parts. Toutefois, ces trois pains sont constitués de 9 parts (tiers). Après avoir consommé les 8 parts de ces trois pains, il en resta une part. Celui qui posséda cinq pains eut 15 parts (tiers) dont il mangea 8, en laissant 7. Par conséquent, les 8 dirhams doivent être divisé proportionnellement à cela, celui qui contribua une part de son pain devant recevoir un dirham et celui qui contribua 7 parts devant recevoir 7 dirhams. ''

119) Une fois, Hadhrat Ahmad Bine Hambal (rahmatullah alayh) était en train de faire wudhu au bord d'un fleuve. Un autre homme, assis plus haut, était aussi en train de faire le wudhu. Quand il réalisa que Hadhrat était assis à un niveau plus bas, il alla se placer à un niveau plus bas que Hadhrat. Après sa mort, quelqu'un le vit en rêve et s'enquit de lui.

Il répondit :

'' Un jour (de mon vivant), j'étais en train de faire wudhu au bord du fleuve où Imam Ahmad Bine Hambal (rahmatullah alayh) était aussi en train de faire le wudhu assis quelque part plus bas. Mon eau coulait en sa direction. Par respect pour l'Imam, je partis m'asseoir autre part de sorte à être plus bas que lui. Quand je fus présenté à la cour divine pour que les comptes soient rendus, je fus informé avoir été pardonné uniquement pour avoir honoré un serviteur (Hadhrat) accepté d'Allah Ta'ala. ''

(Au moins deux enseignement négligés ou méconnus viennent d'être mentionnés, le fait de faire wudhu assis (non pas debout), et – comme a rappelé hadhrat maseehullah (rahmatullah 'alayh) - le fait qu'avant la demande de comptes au jour de qiyaamah, il y en aura un prélude dans le Barzakh. (traducteur de l'anglais au français))

Hadhrat Thaanwi (rahmatullah alayh) commenta :

'' Quand le pardon est obtenu sur la base de prétextes (ou quelque chose de louable fait en vue d'autre chose que le pardon (comme en vue d'honorer

MALFOOZHÂT PARTIE 1

quelqu'un)), comment sera-t-il alors possible de considérer quiconque avec mépris ? A mon avis, seule la personne qui veut être punie le sera. (Ce genre de personnes,) tels des rebelles, ils refusent d'être repentants.'"

120) Dans l'armée de Gwaliar, il y avait un soldat musulman qui avait – constamment - la barbe rasée. Les autres soldats musulmans le critiquèrent pour avoir rasé sa barbe. Toutefois, il ignorait leurs critiques et ne se laissait jamais pousser la barbe. Fortuitement, le roi ordonna que désormais, tous les soldats devront avoir la barbe rasée. Les autres lui dirent :

“”Tu dois à présent te réjouir. Il faut désormais que tout le monde devienne comme toi.’

Il répondit : “Jusqu’à maintenant, je me suis abstenu de garder la barbe à cause de la malice de mon nafs. Maintenant, je ne m’abstiendrais pas d’une loi de la Shari’ah à cause d’un ordre d’un roi kaafir. Je vais plutôt travailler ailleurs en tant que manœuvre.”

Il démissionna et fit pousser sa barbe tandis que les autres qui l’avaient critiqué rasèrent les leurs.

Dans les Ahaadith nous trouvons que quiconque critique l’action d’une autre personne, adoptant une attitude du genre “je suis plus saint que toi”, ne mourra pas avant d’avoir commis la même mauvaise œuvre. Seul Allah Ta’ala est au courant de la condition du cœur de toute personne qui est critiquée (notamment celle du soldat dont il vient d’être question).

121) Quelqu’un questionna un buzroog (saint) à propos de Hadhrat Ali (radhiallahu anhu). Le buzroog dit : “*Quel Ali ?*”

L’homme dit : “*Ya-t-il plusieurs Ali ?*”

Le buzroog répondit : “*Oui, il y en a deux : l’un est notre Ali (radhiallahu anhu), le beau-fils de Rassulullah (sallallahu alayhi wa sallam), l’époux de Hadhrat Faatimah (radhiallahu anha) et le père de Hadhrat Hassane et Hadhrat Hussayn (radhiallahu anhum). L’autre est Ali le Shiah (l’Ali qui était un gros poltron et passa toute sa vie à l’ombre de la Taqiya. Celui-ci est le Ali Shiah. (La Taqiya est la doctrine chiite de dissimulation de ses véritables croyances)).*”

122) Hadhrat Abu Bakr (radhiallahu anhu), pendant même qu’il était en vie, désigna Hadhrat Umar (radhiallahu anhu) comme Khalifah pour lui succéder. Le long de cette désignation, Hadhrat Abu Bakr s’assura du vœu d’allégeance

MALFOOZHÂT PARTIE 1

(Bay't) de la part des gens en faveur de Hadhrat Umar sans même révéler le nom de son successeur (Umar).

Hadhrat Abu Bakr écrivit le nom de Hadhrat Umar sur un papier et informa les gens que la personne dont le nom est inscrit sur le document sera le Khalifah après lui. Il ordonna ensuite aux gens de faire acte de Bay't, c.à.d. jurer fidélité au Khalifah successeur (celui dont le nom apparaît dans le document, mais dont l'identité n'était pas révélée d'emblée). En faisant ce vœu d'allégeance, Hadhrat Ali (radhiallahu anhu) commenta : *''Je fais vœu d'allégeance même si c'est (c.à.d. même si le désigné inconnu est) Umar.''*

123) Une fois, Maulana Muhammad Yaqoob (rahmatullah alayh) narra l'histoire suivante :

''Un joyeusement marié, riche couple était une fois endormi dans leur chambre. Une bande de seize cambrioleurs firent intrusion dans la maison. Puisque ces cambrioleurs étaient convaincus qu'un grand trésor était gardé dans la maison, ils soulevèrent méticuleusement le lit conjugal et le placèrent – dehors - dans la cour. L'opération de retrait du lit fut si expertement exécutée que l'homme et la femme ne furent pas du tout dérangés dans leur sommeil. Dès que les cambrioleurs retournèrent dans la chambre, tout le toit s'effondra, tuant les seize.

Le couple dormit pendant tout cet épisode. Le matin, quand leurs yeux s'ouvrirent, ils virent la scène avec choqué et étonnement. Ils avaient l'impression que les anges aient dû enlever leur lit pour les sauver. Toutefois, ce n'est que plus tard - quand le lieu fut dégagé et les cadavres des cambrioleurs découverts - qu'ils réalisèrent ce qui c'était vraiment passé. (Le prolongement de) la vie du couple et – l'arrivée de – la mort des cambrioleurs étaient – comme toute chose – respectivement/divinement décrétés de la manière prévue pour eux telle que décrite.''

124) Les femmes sont modestes par nature. Un nanti (qui avait de l'enclin pour les manières éhontées de l'occident), ordonna une fois à sa femme qui se conformait au Purdah de ne plus faire ainsi, mais cette dernière refusa. Un jour, enragé, il la menaça avec une arme à feu, lui ordonnant d'abandonner le Purdah sinon il la tuerait. Elle répondit :

''J'accepte la mort, mais pas l'abandon du Purdah.''

MALFOOZHÂT PARTIE 1

En écoutant sa décision, l'époux fit feu, ce qui la tua. Pour – l'agrément d'Allah par – son obéissance à elle à la - loi du - Purdah, elle offrit sa vie. Daigne Allah Ta'ala la pardonner et lui accorder un haut rang.

125) Deux choses sont très bénéfiques. Si une personne les adopte, elle ne s'égarera pas (in cha Allah). Une : elle doit annihiler son opinion personnelle. Deux : elle ne doit pas courir après les résultats mais doit agir selon les instructions de son Shaykh (guide spirituel).

Hadhrat Hajee Imdaadullah (rahmatullah alayh) faisait souvent le commentaire suivant :

“Le Tawfiq (l'enclin) à faire le bien est en soi une grande richesse.”

[Le conseil suivant est relatif à la réformation spirituelle et morale où l'on est en train de suivre la guidance d'un Shaykh qualifié qui est un expert dans le domaine de la réformation spirituelle. Le Murîde (disciple) doit se soumettre aux instructions de son Shaykh et abandonner ses idées personnelles (celles du Murîde).]

126) Après la mort du saint de renom, Hadhrat Ibrahim Adham (rahmatullah alayh), un autre saint le vit en rêve et s'enquit de sa condition, Hadhrat Ibrahim Adham (rahmatullah alayh) répondit : *“Alhamdulillah ! Allah m'accorda Sa grâce et me conféra des rangs.*

Toutefois, un modeste (non-nanti) voisin à moi me surpassa à cause de son ardent désir que s'il avait du temps – libre comme moi – il se serait adonné au Dzikrullah.”

127) L'Ijtihad est une habileté naturelle et inhérente. L'on ne devient pas un mujtahid rien qu'en étudiant une abondance de livres.

128) (Pendant un voyage à Bombay, un homme vint et demanda : *“Combien de genres de corbeaux y a-t-il ?”*

Hadhrat Thaanwi (rahmatullah alayh) répondit :) *“Je ne connais pas les classes de corbeaux. Toutefois, si tu – le – dis, je t'expliquerais les classes d'êtres humains et t'informerais aussi au sujet de celle d'entre elles à laquelle tu appartiens.”* (L'homme fut réduit au silence suite à cette réponse.)

129) (Pendant le voyage à Rangoon, Hadhrat (rahmatullah alayh) dit :) *“Il y a quatre types de gens :*

i) Les gens qui ont à la fois l'intelligence et le courage.

MALFOOZHÂT PARTIE 1

ii) *Les gens qui n'ont pas d'intelligence ni de courage.*

iii) *Les gens qui ont de l'intelligence mais manquent de courage.*

iv) *Les gens qui ont du courage mais manquent d'intelligence. ''*

130) Dans les anciens temps, il y avait un certain degré de noor (lumière) Dîni même en les gens de bid'ah. Ceci était à cause de leur pratique du Dzikrullah. La similitude de Noor du Dîne (en les gens du bid'ah) est comme la silhouette d'un arbre au clair de lune. L'effet de cette combinaison (de la lumière lunaire avec l'ombre de l'arbre) ne peut pas être décrite comme lumière ni comme ténèbres.

Contrairement à ce qui vient d'être dit, il n'y a rien que tromperie et machination en les gens du bid'ah des temps présents. Ils sont dépourvus de Dzikrullah. Les gens d'avant (allusion est ici faite aux bid'atis d'entre eux) n'étaient pas des commerçants (c.à.d. qu'ils ne vendaient pas le Dîne en cherchant les gains mondains). C'étaient des gens Dîni bien qu'étant impliqués dans l'erreur. Leurs intentions n'étaient pas corrompues.

Les prétendants (à l'amour divin) d'aujourd'hui sont stériles. Wallah ! Je fais le serment et dis que même une goutte d'amour divin transformera le monde entier en amertume. Pour la personne qui a en elle le véritable amour divin (amour pour Allah), le monde semble être un poison. Ceci est la base de la religiosité.

131) Il y a deux profits dans l'acquisition de la science Dîni même si celui qui l'a acquis ne la pratique pas. Un : la correction du Aqîdah (croyance). Deux : A un moment ou un autre, la science attirera vers elle une telle personne (ce qui aura pour résultat son élévation spirituelle et morale).

132) (Une fois, pendant un voyage à Rangoon, Hadhrat (rahmatullah alayh) dit :) *''En ce lieu, il y a une abondance de richesses, mais un manque de compétence. Dans notre région, Alhamdulillah, il y a suffisamment (c.à.d. par rapport aux besoins) de richesses ainsi que la compétence adéquate. Il peut aussi être dit que le manque d'excellence est aussi une excellence.''*

133) Les propos et terminologies des Awliya ne peuvent pas être compris sans rester en leur compagnie. A Delhi, il y avait un buzroog (un saint) dont on entendit dire : *''Je ne suis pas ton serviteur et tu n'es pas mon dieu. Pourquoi devrais-je ensuite t'obéir ?''*

MALFOOZHÂT PARTIE 1

En écoutant cette expression, les gens proclamèrent le verdict de kufr contre ce buzroog. Il fut saisi et mené chez le Qaadhi qui demanda : *‘‘Hadhrat ! A qui étais-tu en train de parler ?’’*

Souriant, le buzroog commenta : *‘‘Alhamdulillah ! A Delhi au moins il y a un homme intelligent, d’où il vient de me demander une explication. Mon nafs est en train de demander que je le nourrisse avec un certain met (nourriture) délicat. En réponse à sa demande, j’étais en train de dire : ‘‘Je ne suis pas ton serviteur et tu n’es pas mon dieu. Pourquoi devrais-je ensuite t’obéir ?’’’’*

134) Quand les gens s’abstiennent de s’associer avec les saintes personnes, ils (les buzroogs) n’en sont pas négativement affectés. Au contraire, les gens se nuisent à eux-mêmes (en se privant des profits d’une sainte compagnie).

(Saint, buzroog, Wali, etc., n’a rien à voir avec la connotation que les mécréants comme les chrétiens ou mushrikîne ou musulmans déviés attribuent à leurs leaders religieux ou sectaires, et l’association avec les saints authentiques (non pas les charlatans) ne signifie que le fait d’entretenir leur compagnie pour bénéficier de leur sainteté c.à.d. de leur conformité à la shariah zaahiri et baatini. (traducteur de l’anglais au français))

135) De nos jours, les gens considèrent le ‘Ibaadat comme étant une difficulté. Wallah ! Il n’y a aucune difficulté dans le ‘Ibaadat. Le ‘Ibaadat est comme les variétés de mets délicieux. Il n’y a aucune difficulté à consommer de telles variétés de mets (plats). Si ceci est qualifié de difficulté, ça équivaudra au déni de la qualité nutritive de la nourriture. Je fais serment par Allah ! Ces œuvres vertueuses de la shari’ah sont comme du pain. Initialement, le bébé trouve difficile de manger du pain et cherche à s’en abstenir. Toutefois, une fois que l’enfant le réalise, il comprend que le pain est une miséricorde. Pareillement, l’adorateur expérimente initialement certaines difficultés en ‘Ibaadat. Mais plus tard, quand il expérimente le plaisir du ‘Ibaadat, il s’y absorbe de tout cœur.

136) Hélas ! Nous sommes de plus en plus en train de devenir les ennemis de ces choses qui engendrent l’amour pour Allah. Nous fuyons le ‘Ibaadat d’Allah. D’autre part, nous adoptons les choses qui nous éloignent d’Allah.

137) (Un amoureux d’une femme écrivit à Hadhrat Thaanwi (rahmatullah alayh) : *‘‘Je suis amoureux d’une veuve. J’ai beaucoup essayé de ne pas la regarder, mais en vain’’*. En guise de réponse, Hadhrat Thaanwi (rahmatullah alayh) écrivit :) *‘‘Viens à moi avec cette lettre.’’*

MALFOOZHÂT PARTIE 1

(Ainsi, il vint le 12^{ième} Rajab et présenta la lettre. Hadhrat (rahmatullah alayh) dit :) ‘‘Supposons que le – défunt – époux de cette femme soit – encore – présent, l’aurait-tu regardé en sa présence ?’’

(L’homme dit : ‘‘Non ! J’aurais retenu mon regard’’). Hadhrat :) ‘‘Hélas ! Tu n’honores pas ni ne crains Allah Ta’ala autant que tu crains le défunt époux de cette femme. C’est certes humiliant. La raison de ton attitude est la crainte de la réaction immédiate d’un époux. Quoi ! La punition (châtiment) de Jahannam est-elle moindre que tout ce que peut te faire un époux ? La difficulté de courageusement retenir ton regard est-elle plus rude que la difficulté de Jahannam ? Peut-être que tu es venu ici pensant que j’allais te prescrire du wazifah. Mais les maladies ne sont pas traitées avec des wazifas. Les Piirs ignares (ceux qui se sont autoproclamés Piirs (guides spirituels)) ont détruit les gens. Pour toutes choses ils prescrivent du wazifah.

Le wazifah est comme un stimulant énergétique sans pour autant traiter la maladie. En fait, dans certains cas, si un stimulant est pris pendant la maladie, cette dernière s’aggrave. La maladie est – plutôt – guérie quand on prend un médicament amer.’’

138) Allah Ta’ala a différentes relations avec différentes personnes. IL pourvoie à tout le monde de façon - respectivement - différente. Il traite chacun selon sa condition.

139) Notre Hadhrat Haji Saheb (rahmatullah alayh) dit :

‘‘Un principe des buzroogs d’avant était de transmettre le ta’lîm (instruction spirituelle) à toute personne selon la capacité de cette dernière. A certains, ils indiquaient des travaux domestiques ; à d’autres ils imposaient d’autres genres de services. C’est ainsi que chacun de ceux qui bénéficiaient d’eux acquérait la perfection morale et spirituelle. (Mais,) maintenant, il est devenu une norme d’indiquer à tout le monde le Dzîkr du Ism-é-Zat (Allahu) 24.000 fois. Peu importe ce qui vient à l’esprit, ils l’offrent.’’

(Hadhrat fit ces commentaires à cause d’un livre compilé par une certaine personne au sujet du Durood. Beaucoup de termes de ce livre n’étaient pas complètement conformes à la Shari’ah. Commentant davantage, Hadhrat dit :)

‘‘Même concernant les Dala’il-é-Khayraat, j’attire l’attention de mes amis sur le temps considérable requis pour en réciter un long manzil (chapitre). Au lieu de ceci, le même laps de temps devrait être passé à réciter le Durood Sharîf que toute la Ummah récite pendant la Salaat. En outre, ce Durood (qui est récité

MALFOOZHÂT PARTIE 1

dans la Salaat) a été narré – comme étant une pratique - de Rassulullah (sallallahu alayhi wa sallam).’’

140) (Commentant la critique des Ahl-é-Baatil, Hadhrat (rahmatullah alayh) dit :) *’’Ce sont toutes des controverses. Qui scellera la langue des gens ? Tant qu’Allah Ta’ala maintient une personne au service du Dîne et accepte ce service, il ne faut ensuite pas se soucier même si le monde entier la calomnie. Shukr à Allah ! Comme Ihya-ul-Uloom (la célèbre œuvre d’Imaam Ghazali (rahmatullah alayh)), mon Kitab (Behesti Zewer) fut aussi brûlé et des fatwas de kufr furent émises contre moi.*

Ensuite, en leur présence même, Ihya-ul-Uloom fut écrit à l’encre d’or. De même pour mon kitaab, qui est en train d’être gardé dans les maisons de ces mêmes personnes. Alhamdulillah ! Ils sont en train d’en tirer profit. Environ 100.000 copies ont déjà été imprimé (avant 1943). D’autres personnes l’ont traduit dans leurs langues. Je suis extrêmement content que malgré l’opposition, les gens sont en train d’en tirer un profit considérable. En fait, le Kitaab n’aura pas été si largement répandu en l’absence d’opposition.’’

141) (Commentant davantage au sujet des accusations de kufr que les Ahl-é-Bid’ah dirigèrent contre nos Ulama, Hadhrat (rahmatullah alayh) dit :) *’’Il nous a été enseigné de réciter La-ilaaha il-lallaahu quand quelqu’un dit que nous sommes kaafir. Notre Haji Saheb disait en de telles occasions : ’’Si je suis un musulman par Allah Ta’ala, personne ne peut alors me nuire en quoi que ce soit.’’’*

142) De nos jours, la piété est confinée à la récitation des wazifahs (formes prescrites de Dzikr). (Malheureusement,) l’importance n’est plus accordée à l’amélioration du caractère moral.

143) (Une fois, commentant au sujet de l’Adzaane, Hadhrat (rahmatullah alayh) dit :) *’’Les autres religions ont les cloches pour annoncer le temps de la prière tandis qu’ici (c.à.d. en Islam), la proclamation commence par des mots qui annoncent la grandeur et la gloire d’Allah Ta’ala, et qui exhortent à l’adoration.’’*

144) Souvenez-vous ! Tout comme les fussaag (flagrant transgresseurs) et fujaar (personnes immorales) sont les captifs de Shaytaane, c’est pareil pour un mut-taqi (personne pieuse) qui excède et va au-delà des limites prescrites par la Shari’ah. [Hadhrat Thaanwi (rahmatullah alayh) fit ce commentaire à cause

MALFOOZHÂT PARTIE 1

d'un homme dont l'excessive précaution relative au Tohaarat (purification) atteignit le degré de suspicion et doute infondé.]

145) La suspicion et l'inquisition ne sont pas bonnes partout. Toutefois, si l'on est responsable de la réformation morale d'une personne, il sera approprié de faire ensuite des investigations, et en fait, ce sera parfois même nécessaire.

146) Une fois, un homme d'ici en admonesta un autre, l'exhortant à poser un acte vertueux. Je doutais de sa motivation et lui dis (plus tard) : *''As-tu eu recours au Amr bil Ma'roof (ordonner le convenable) à telle personne ?''*.

Quand il répondit par l'affirmative, je lui dis :

''Tu es debout dans la Masjid. Tu es en train de prononcer le nom d'Allah Ta'ala. Si tu es sur le point de dire un mensonge, ta vie mondaine et celle de l'Aakhirah seront toutes ruinées. Réponds maintenant honnêtement. Au moment où tu étais en train d'exécuter le devoir d'Amr Bil Ma'roof, t'es-tu considéré meilleur que l'autre homme ?''. Il répondit : *''J'ai pensé cela sans le moindre doute.''*

Je dis : *''Par conséquent, ceci n'est pas de la guidance. Au contraire, c'est de la déviation. En fait, c'est de la déviation équivalant au shirk. Que doit-il maintenant t'être fait ?''*

Il dit : *''Tout ce que tu prescriras.''*

Je lui dis : *''Occupe-toi des chaussures de tous les muçallis.''* (Ça veut dire : *''met en ordre les chaussures de tous les muçallis qui ont l'habitude de les laisser en désordre à l'entrée de la Masjid''*.) *''Remplis aussi les récipients du wudhu pour tous.''* (Ces services lui furent imposés comme remède contre son orgueil.)

Puisque cette maladie (de l'orgueil) fut la conséquence de son Dzikr et Shaghl (formes prescrites d'exercices spirituels), je lui ordonnai de cesser cela. Au lieu de formules prescrites de Dzikr, je lui dis de continuer avec le Dzikr en marchant, et en position assise, et en position allongée. De cette manière, il y a même davantage de Dzikr.

Il tira beaucoup de profits de l'adoption de cette méthode. Il concéda aussi ce fait. Ces propos furent : *''Même en dix ans, je n'aurais pas eu autant de profits.''*

147) L'existence des Madaaris est la cause de l'abondance de vertus et de barkaat. A ce sujet, une histoire narrée par Shaykh Sa'di (rahmatullah alayh) me

MALFOOZHÂT PARTIE 1

vient à l'esprit. Une fois, pendant qu'un prince faisait une partie de chasse, un diamant incrusté dans sa couronne fut perdu. Il faisait déjà sombre. Il ordonna ses serviteurs de réunir tous les cailloux des environs et partir avec. Le diamant sera ensuite cherché à loisir parmi ces cailloux. Pareillement, de toutes ces Madaaris émergent des gens qui se chargeront et s'occuperont de toutes les affaires du Dîne.

148) Le Hadith *''en vérité, les actions ne valent que par les intentions''* est relatif aux actes permis et à l'adoration. Ça ne s'applique pas aux péchés. Ce Hadith signifie que les bonnes œuvres accompagnées de bonnes intentions sont acceptables. Ça ne signifie pas que les péchés accompagnés de bonnes intentions sont transformés en œuvres vertueuses.

149) (Un homme demanda à Hadhrat Thaanwi (rahmatullah alayh) de faire dou'a en sa faveur. Hadhrat répondit :) *''Toi aussi tu dois faire dou'a.''*

(L'homme dit : *''Je ne suis pas qualifié pour faire dou'a''*. Hadhrat :) *''Subhaanallaah ! Tu récites – pourtant - la Kalimah qui est la base de toute chose. Comment es-tu qualifié pour réciter la Kalimah, mais non-qualifié pour faire dou'a ? La qualification n'est pas un requis pour le dou'a, car le dou'a c'est demander (appeler, supplier). Il est évident qu'une personne non-qualifiée - manquant des moyens et de l'habileté – doive demander. Même le dou'a de Shaytaane fut accepté. (Ceci est évident à partir du Qur-aane.) Par conséquent, je manque de comprendre pourquoi tu n'es – selon tes dires - pas qualifié pour le dou'a. Certes, ayant plongé les gens dans l'erreur, Shaytaane les a privé d'abondantes vertus.''*

150) Les effets nuisibles de la publication de tout article de nouvelles est déclaré dans le Qur'ane Majîd. Allah Ta'ala dit à ce sujet : *''Quand leur vient (c.à.d. aux munaafiqîne) des nouvelles, de paix ou de peur, ils publient cela. S'ils avaient référé cela au Rassool et à ceux d'entre eux qui détiennent l'autorité, ceux qui comprennent parmi eux l'auraient ensuite su (c.à.d. ils auraient su quoi faire). Et, n'eut-été la grâce d'Allah sur vous, très certainement, vous auriez suivi Shaytaane, exception faite d'une minorité d'entre vous.''*

Le tafsîr complet de ce Aayat peut être consulté dans les livres de tafsîr. Ainsi, le Qur'ane interdit la publication – dépourvue de tri - de tout article de nouvelles en général. Le Hadith même désapprouve de telles publications. Il est dit dans le Hadith : *''Il suffit, pour qu'un homme soit qualifié de menteur, qu'il dise tout ce qu'il entend.''*

MALFOOZHÂT PARTIE 1

151) Une fois, à Kanpur, je jugeai la démocratie nulle et je le fis en me basant sur ce avec quoi ses partisans la soutiennent. Ils citent le Aayat Qur'anique "concerte-toi avec eux dans les affaires" comme preuve du système gouvernemental démocratique. Mais, je réfutai cette assertion en me basant sur ce même Aayat. En fait, ce Aayat ordonne la mashwarah (mashura, concertation) qui n'a rien à voir avec la démocratie. Bien que vous (c.à.d. les partisans de la démocratie, à savoir, les modernistes) vous considérez comme des philosophes et homme sages, vous être en réalité dépourvus de compréhension. Le gouvernement démocratique ne fait l'objet de concertation.

En fait, il y a certains principes de concertation dans la démocratie, parmi lesquels le vote majoritaire. Quand la différence d'opinion prévaut, une décision est prise en termes de l'opinion majoritaire. Le dirigeant dans un tel système est – donc - soumis à l'opinion majoritaire et ne peut pas s'y opposer. Si le dirigeant rejette l'opinion majoritaire et promulgue son propre avis, ce système ne sera pas une démocratie mais une dictature. De ce fait, un gouvernement ne peut pas être décrit comme démocratique rien qu'à cause de la concertation. Nous allons maintenant prouver que le gouvernement des Sahaabah (radhiallahu anhum) n'était pas une démocratie.

Les Khulafa n'étaient jamais soumis aux décisions/conseils de leurs conseillers. Ils n'étaient pas contraints d'agir conformément à l'opinion ou au conseil de ceux qu'ils consultaient. Ainsi, selon la loi de la gouvernance par la Shari'ah, c'est l'individu qui l'emporte. Vous (les partisans de la démocratie) vous arrêtez à "et concertes-toi avec eux" en citant ce verset. Vous n'allez pas jusqu'à la fin (alors qu'il le faut). La portion – finale - omise - par vous – est : "puis quand tu (le dirigeant) a finalement tranché (l'affaire), place ta confiance en Allah (et agis selon ta décision)."'

Soit, vous-vous êtes arrangé à passer outre cette portion du verset soit votre compréhension est incapable de profondément saisir son sens.

Cette portion du Aayat déclare explicitement la règne individuel (celui islamique traité à tort de dictature). Le verset ne dit pas : "Quand la majorité a décidé". Au contraire, la décision finale est laissée à Rassulullah (sallallahu alayhi wa sallam) qui avait à mettre en vigueur son propre choix après avoir eu recours à la concertation. Le verset signifie que même après avoir eu recours à la concertation, la décision sera uniquement tienne (c.à.d. à toi yaa Rassulullah), qu'une telle décision soit en conformité ou en conflit avec l'opinion majoritaire.

MALFOOZHÂT PARTIE 1

Ayant confiance en Allah, le dirigeant doit aller jusqu'à mettre en pratique sa propre décision.

152) Le travail du Dîne ne dépend pas de la moindre personne en particulier. Pendant le Khilaafat de Hadhrat Umar (radhiallahu anhu), un clerc fut employé par Hadhrat Abu Mussa Ash'ari (radhiallahu anhu). Amirul Mu'minîne (c.à.d. Hadhrat Umar (radhiallahu anhu)) questionna Hadhrat Abu Mussa (radhiallahu anhu) à ce sujet. Ce dernier répondit que ce clerc était un excellent comptable.

Hadhrat Umar (radhiallahu anhu) dit : *“Limoge-le !”*

Hadhrat Abu Mussa (radhiallahu anhu) dit : *“Il connaît bien la comptabilité.”*

Hadhrat Umar (radhiallahu anhu) : *“S'il meurt, tu seras contraint de t'organiser autrement. Fais une telle organisation sur le champ (c.à.d. tout de suite).”*

A son retour, Hadhrat Abu Mussa (radhiallahu anhu) découvrit que le clerc était mort.

Quand Hadhrat Umar (radhiallahu anhu) désigna Hadhrat Abu Ubaydah (radhiallahu anhu) comme commandant après le limogeage de Hadhrat Khalid Bine Walid (radhiallahu anhu), les gens dirent : *“Khalid (radhiallahu anhu) ne devrait pas être remplacé par un homme si faible.”* (Hadhrat Abu Ubaydah (radhiallahu anhu) était de nature tendre.)

Hadhrat Umar (radhiallahu anhu) soutenait cette désignation. Par conséquent, il dit : *“C'est précisément pour cette raison que j'ai limogé Khalid. Le regard des gens n'est focalisé que sur Khalid. Ils ne voient pas plus loin. (Tout le monde était en train d'attribuer les victoires à Khalid Bine Walid (radhiallahu anhu).) Voyant maintenant la nomination d'un homme faible tel qu'Abu Ubaydah, chacun regardera (comptera uniquement sur) Allah Ta'ala.”*

153) Le juge Akbar Hussayn qui était un très sage homme fit une merveilleuse déclaration. Il dit :

“Les propos – des gens qui disent - ‘nous devons avancer avec le temps’ est absurde. Le temps fait référence à nos actions collectives - ou du moins celles – qui sont sous notre control. Comment devrions-nous ensuite être soumis à elles (c.à.d. à ces actions) ?.”

154) (Quelqu'un écrivit : *“J'ai une forte relation d'amour avec mon épouse. Se peut-il que cela soit nuisible (par rapport au progrès spirituel) ?”*. Hadhrat Thaanwi (rahmatullah alayh) répondit :) *“Ce n'est pas nuisible, au contraire, c'est bénéfique. Toutefois, si elle agit en conflit avec le Dîne, met-toi ensuite sur*

MALFOOZHÂT PARTIE 1

tes gardes. L'amour pour quelqu'un d'irrégulier constitue un danger pour son propre Imâne.''

155) Si une personne (à savoir, un Wali), après la manifestation d'un Karaamat (miracle) examine son cœur, il ne trouvera pas le moindre progrès de sa condition de proximité divine. Au contraire, il peut parfois détecter une sorte de rétrogression (spirituellement parlant). Par la suite, s'il dit ''Subhaanallah'' ne fut-ce qu'une seule fois, il discernera un noor surgissant dans le cœur.

156) Les gens qui ont beaucoup d'amour pour les manifestations surnaturelles seront nombreux avec Dajjaal. J'ai entendu cela de mes devanciers. J'ai aussi appris que Dajjaal aura l'apparence d'un Majzoob. (Un Majzoob est un saint dont l'esprit semble dérangé suite à son absorption totale dans le rappel et l'amour d'Allah).

Ceci indique que le haal (état spirituel) ne suffit pas. Le besoin vital (pour la rectitude) est l'obéissance à la Sunnah. Pour ces gens dont l'attention n'est focalisée que sur les états spirituels/surnaturels tout en ne pas acceptant le Dîne tel que requis pour le Tasawwuf, ce sera très difficile de se sauver des pièges du Dajjaal. Le Dajjaal fera tout, mais il ne sera pas capable d'agir conformément à la Sunnah. Seuls les suiveurs de la Sunnah seront sauvés des pièges du Dajjaal.

157) Un trompeur ne peut pas imiter la Sunnah. L'effet de la Sunnah est la réalité spirituelle, et le trompeur ne peut jamais l'acquérir. La différence entre un trompeur (un fourbe) et un vrai partisan de la Sunnah deviendra manifeste par l'observation.

158) Une fois, en rêve, je vis de nombreuses femmes et plein d'instruments musicaux avec Dajjaal, (ce seront ses moyens d'attirer les gens).

159) Dans le Mathnavi (de Maulana Rumi), il est narré que Shaytaane demanda à Allah Ta'ala :

''Accorde-moi des outils me permettant de faire mon travail''.

Quand les femmes lui furent présentées (pour être ses agents de tromperie et malice), rien ne lui fut plus plaisant. Quand Shaytaane vit les femmes, sa joie était immense et il commenta : *''Dès lors je vais réussir''.*

De nos jours, les Pîrs (ceci fait référence aux « guides spirituels » de la secte Ahl-é-Bid'ah) sont piégés dans la calamité (du fait de se mêler aux femmes). Ils adorent la beauté externe et sont les opposants de la Sunnah.

MALFOOZHÂT PARTIE 1

160) En vue de combattre la dépravation des mœurs, les Fuqaha (juristes de l'Islam) ont jugé qu'un homme ne doit pas répondre même au salaam d'une jeune femme. En fait, les Fuqaha ont exercé tellement de prudence à ce sujet qu'ils ont jugé que même les vêtements féminins sont parfois dans la même catégorie que la femme (c.à.d. qu'un homme ne doit pas regarder même des habits féminins séduisant même si personne ne les a porté).

161) Je réclame avec emphase que si une personne se soumet pleinement (à la Shariah), le résultat sera une abondance de barakaat (bénédictions). Mais l'on doit être ferme. Au début on ne discernera pas le bénéfice. Toutefois, plus tard, un noor (lumière spirituel) sera perçu de sorte que la paix du cœur sans obéir ne sera pas possible. En fait, l'effet d'une telle obéissance s'étendra aux autres.

162) J'ai toujours pitié des riches. Ils sont toujours envahis par les soucis. Parfois, ils manquent de moyens, mais se sentent contraints de dépenser pour maintenir leur position et dignité dans la société. Ils ont honte de contribuer une petite somme en charité. Par conséquent, ils donnent beaucoup plus que ce qu'ils peuvent se permettre, s'imposant ainsi un fardeau.

163) Le Ghayr muqallidisme (lâ-madzabisme (la pratique d'abandon du Madzhab)) a la forme externe du Dîne, mais est dépourvu de la réalité du Dîne.

164) Les esprits des gens sont devenus corrompus. Un homme me posa quelques questions et écrivit :

“Déclare les réponses à partir du Hadith.”

Je répondis : “*Je me rappelle des réponses à partir du Fiqh. Je ne me rappelle pas des réponses à partir du Hadith, de ce fait, je m'excuse.*”

(Ces questions furent donc laissées sans réponses. Tel fut le remède contre cette futile requête. (Traducteur de l'ourdou à l'anglais))

165) L'intelligence d'un obéissant (serviteur d'Allah) est réhaussé au moment de la difficulté et il devient plus éveillé car Allah Ta'ala créer le 'irfane (perspicacité et vision spirituelle) en lui à cause de son obéissance et de sa piété.

166) Visitez deux – genres – de 'Aalims. Celui qui est Muttaqi (pieux) et celui qui est simplement un 'Aalim dépourvu de piété. Je fais serment et dit que vous trouverez que le 'Aalim pieux est très intelligent et sage. D'autre part, celui qui manque de piété sera extrêmement superficiel (dans sa compréhension) et dépourvu de compréhension. En fait, j'ajoute que même un illettré qui s'avère être pieux aura une intelligence et compréhension ne se trouvant pas en un

MALFOOZHÂT PARTIE 1

‘Aalim manquant de piété. La majorité des Sahaabah (radhiallahu anhum) ne pouvaient lire ni écrire. Toutefois, quand ils s’adressaient aux rois et empereurs pour les inviter à l’Islam, ils (ces rois) étaient étonnés par leur éloquence.

Une fois, à la cour de l’empereur Héraclius, quand l’empereur, s’adressant à la délégation musulmane, demanda une description du caractère du Khalifah Umar (radhiallahu anhu), un membre illettré de la délégation, vêtu d’habits simples, répondit : *‘Il ne trompe pas ni ne peut être trompé’*. En une seule déclaration, il fit la somme du caractère du Khalifah. L’empereur fut surpris et laissé sans voix. Telle est la barkat (bénédiction) de l’obéissance.

En vertu de l’obéissance, la compréhension divine fut acquise. Allah Ta’ala était leur soutien et aide. L’empereur, s’adressant à ses courtiers et nobles, dit :

‘‘Ces deux qualités en leur Khalifah sont telles que le monde entier ne peut pas s’opposer à un homme en qui elles existent. Il est clair à partir de la déclaration ‘il ne trompe pas’ qu’il est un homme de piété, et la piété est la tête de la royauté. La déclaration ‘il ne peut pas être trompé’ indique qu’il est un homme de grande intelligence. Un homme en qui la piété et l’intelligence s’unissent dominera tout.’’

167) Quand ceux qui courent après la célébrité s’engagent dans la moindre activité Dîni, ils le font pour acquérir la célébrité.

168) Quand Sayyidina Abu Bakr Siddique (radhiallahu anhu) nomma Hadhrat Umar (radhiallahu anhu) comme successeur, il (Umar) dit : *‘‘Je n’ai pas besoin du Khilaafat’’*. Hadhrat Abu Bakr (radhiallahu anhu) dit : *‘‘Vrai ! Mais le Khilaafat a besoin de toi’’*.

169) Si les Ulama rejoignent les rangs des ignorant, quel bénéfice y aura-t-il ? Oui, si les ignorants se soumettent aux Ulama, ces ignorants auront ensuite des bénéfices (ils en profiteront de façon Dîni et spirituelle). Ceci est un fait simple et évident en soi. Si un médecin se soumet aux caprices du malade, il (le malade) n’en tirera aucun profit. Le malade ne bénéficiera que s’il reste soumis au médecin. Cette soumission sera louable et sage car le patient s’est soumis à une personne sage et qualifiée. Un docteur qui se soumet aux caprices des patients ignorants affiche une énorme ignorance.

170) Une fois (à l’occasion du mi’raj), les kuffaar se moquèrent de Hadhrat Abu Bakr Siddique (radhiallahu anhu) en disant : *‘‘As-tu entendu la réclamation faite par ton ami ? Il réclame être monté aux cieux.’’*

MALFOOZHÂT PARTIE 1

La prompt réponse d'Abu Bakr fut : *''S'il le dit, c'est indubitablement la vérité. Il est monté aux cieux.''*

Les kuffaar dirent : *''Comment confirme-tu ceci ainsi sans la moindre hésitation ?''*

Abu Bakr (radhiallahu anhu) dit : *''Ne savez-vous pas qu'avant ceci, j'ai déjà reconnu une réclamation plus grande (c.à.d. plus merveilleuse) ? J'ai reconnu qu'un être des cieux (ceci fait référence à Jibra-îl) le visite.''*

Il y a une plus grande merveille en le fait qu'un être céleste (à savoir, Jibra-îl) visite le Nabi (sallallahu alayhi wa sallam) par rapport au fait que le Nabi (sallallahu alayhi wa sallam) soit mené aux cieux. Subhaanallah ! Allah Ta'ala a accordé une merveilleuse intelligence aux Sahaabah.

171) (Parlant des guides spirituels qui souffrent eux-mêmes de maladies spirituelles, Hadhrat Thaanwi (rahmatullah alayh) dit :) *''De nos jours, il ne reste que les politiques (motivations personnelles et mondaines). Imam Ghazali a dit : ''Ô honorable ami ! Quel espoir as-tu pour ta réformation spirituelle quand ton mentor est lui-même affligé par les maladies (celles spirituelles) ?''''*

172) Les gens cherchent le confort (et le plaisir) dans les travaux du Dîne. Tandis qu'un tel confort n'a pas lieu, il n'arrive qu'après accomplissement du travail. Mais les gens souhaitent atteindre le confort en premier lieu. Leur similitude est celle d'un homme malade qui se plaint de sa mauvaise santé. Tandis qu'il souhaite la bonne santé, il s'abstient du médicament. La santé sans éliminer la maladie n'est pas possible. L'élimination de la maladie ne peut pas être effectuée sans traitement médical. Toutefois, dans les affaires du Dîne, l'intelligence des gens est devenue dérangée (car ils sont réticents ou refusent d'accepter les méthodes correctes qui sont causes de réformation et profit spirituels).

173) La condition (des musulmans) ne deviendra réformée que si les actions sont conformes au Dîne. Ceci est le véritable signe (de la réformation). Tel est le but. Tous les actes propres au modernisme sont maudits. Le besoin est de les abandonner et d'agir conformément à la Sunnah.

(L'un de ces maudits actes du modernisme est de s'adonner à la distraction alors que le prophète sallallahu alayhi wa sallam a dit que toute distraction est du qimaar (jeux de hasard). (traducteur de l'anglais au français))

174) Un malade m'écrivit ceci : *''Je suis malade et à cause de ma maladie je suis incapable de pratiquer les Wazaa-if (formes prescrites de Dzikr). Par*

MALFOOZHÂT PARTIE 1

conséquent, je me sens découragé”. Je répondis : *“Parfois, il y a des bénéfices – spirituels – acquis en vertu de la maladie et ne pouvant pas être acquis à partir des Wazaa-if.”*

175) Si un Shaykh (guide spirituel), malgré qu’il sache que son murîde agit contre la Shari’ah, se retient de le rectifier, je crois qu’il (un tel Shaykh) est un khaa-ine (abuseur de confiance). Une telle personne ne devrait pas être désignée comme guide spirituel de quiconque. Quand ils (de tels guides) manquent d’habileté à traiter, pourquoi – ne se retiennent-ils pas mais – égarent-ils les gens ? Contre quelle maladie sont-ils un remède ? Quand ils s’abstiennent de traiter les maladies – spirituelles – des gens, pourquoi – comme s’ils n’avaient rien de mieux à faire – mènent-ils les gens à la déviation ?

Les gens pensent que le sens de amaanat (confiance) n’est que – celui - de bien garder des objets de valeur confiés à soi par les autres. Les talibîne (ceux qui sont désireux de la réformation) et les dzaakirîne (ceux qui s’adonnent abondamment au Dzikr) se sont soumis à nous (les guides spirituels). Si, ensuite, nous manquons de faire le devoir de tarbiyat (guidance et traitement spirituels), ne serons-nous pas coupables d’abus de confiance ? Quand ils vous ont soumis leur Dîne et Imaane, pourquoi ne vous souciez-vous pas ensuite de leur içlaaH (réformation) ? Quelle confiance peut être placée en un homme qui abuse du Imaane ? Il est capable de faire n’importe quoi. Quiconque ne prête pas attention en affaires du Imaane ne peut faire l’objet de confiance en affaires financières.

176) (Quelqu’un écrivit : *“Je suis criblé de dettes. Je fais toujours dou’a, mais aucun de mes dou’as n’est accepté. Allah Ta’ala dit dans le Qur’ane qu’Il accepte les dou’as de Ses serviteurs. Toutefois, mes dou’as ne sont pas en train d’être acceptés, de ce fait, je suis envahi par les soucis. Fais dou’a en ma faveur. Tu es un pieux serviteur d’Allah.”* Hadhrat Thaanwi lui écrivit comme réponse :) *“Fais Tawbah ! (c.à.d. repent-toi.) Allah Ta’ala a accepté la prière même de Shaytaane quand ce dernier demanda à avoir la vie jusqu’à Qiyaamah !”* Les gens comprennent mal le Aayat :

“En vérité, Je réponds au dou’a de l’appelleur quand il M’appelle.”

Imam Raazi (rahmatullah alayh) explique ce Aayat en faisant référence à un autre Aayat, à savoir :

“En fait, n’appellez que Lui. Puis Il ouvre - (c.à.d. répond) à ce pour quoi vous Le suppliâtes, - s’Il le souhaite”.

MALFOOZHÂT PARTIE 1

Le Aayat précédent est conditionné par celui venant d'être cité. Par conséquent, le sens sera que si Allah le veut, Il acceptera/exaucera le dou'a. En outre, il faut que ce soit bien compris que certaines choses relèvent du pouvoir de l'homme (c.à.d. peuvent être acquises – par lui - s'il fait des efforts) tandis que d'autres sont au-delà de son libre arbitre. Dans les affaires où l'effort de l'homme joue un rôle, il est essentiel de s'efforcer. Avec l'effort, le dou'a introduira de la barkat (bénédictions). Mais, dans ce telles affaires, le dou'a à lui seul n'est pas adéquat. Exemple : Quelqu'un désire une descendance, mais n'est pas prêt à se marier. Faire dou'a ne lui servira à rien. Son dou'a pour – avoir – des enfant ne sera jamais accepté.

Dans les choses qui sont au-delà de l'effort de l'homme (ex : la pluie), le dou'a est accepté s'il (le dou'a) n'est pas en conflit avec le bien-être et les intérêts. Si un petit enfant demande du poison ou un serpent aux belles couleurs, son souhait sera-t-il exaucé ? Cette explication s'applique aux affaires mondaines.

Concernant l'Aakhirat, peu importe ce qu'il demande, ça sera exaucé car le but même est l'Aakhirat.

177) Les Fuqaha ont explicitement jugé qu'un perpétrateur même de péchés majeurs reste musulman et ne sera pas traité de kaafir tant qu'il accepte que les péchés soient des péchés même s'il les commet volontairement. Nous trouvons pourtant des gens (tels que les Ahl-é-Bid'ah) qui traitent un homme de kaafir simplement à cause d'un rêve (qui leur semble être du kufr). Mais les gens qui deviennent impliqués dans l'ihtilam (émission de semence) ne se considèrent pas comme des fornicateurs (sur la base du ihtilam).

178) A Rampur, il y avait un homme (un saint-homme) qui pensait être athée. (Ceci était lors d'un état temporaire au cours de sa vie. Une telle dépression se saisie parfois des Awliya). Cet homme était un Sahib-é-Silsilah (un authentique Shaykh de Tasawwuf). Toutefois, il n'était pas pleinement qualifié dans ce domaine et manquait de l'habileté à comprendre les Waarid (états spirituels). Ce saint déprimé alla chez un 'Aalim qui était en train d'enseigner Mathnawi Sharîf. Quand il (le saint déprimé) intégra la classe, le 'Aalim demanda : "Qui es-tu ?". Spontanément, le Sahib-é-hal (le saint déprimé) répondit : "Je suis Shaytaane". La Maulana Saheb (le 'Aalim) répliqua :

A'oodzu billaahi minash shaytaanir radjeem

Ecoutant cela, le Sahib-é-hal rentra direct chez lui.

MALFOOZHÂT PARTIE 1

Il sentit désormais qu'il était vraiment Shaytaane. (Il considéra l'exclamation du Maulana Saheb comme une confirmation de l'idée – qu'il avait en tête et - selon laquelle il était Shaytaane). Il se résolu à débarrasser le monde de son existence (sa vie). Il informa un murîde qu'il était sur le point de s'égorger et qu'il (le murîde) devait finir le boulot (de son égorgement) s'il (le Shaykh) s'y prenait mal. Ce simplet (le murîde) promit de se conformer à l'ordre dont l'information fut donnée.

Le Shaykh parti à l'intérieur de sa chambre et se coupa la gorge. Après quelques temps, le murîde entra dans la chambre et trouva son Shaykh la gorge tranchée. La tête n'était collée au corps que par la peau. Le murîde finit le boulot en décapitant complètement son Shaykh. Il fut arrêté par la police. Le cas fut entendu par le Nawaab (dirigeant). Le simplet de murîde narra tout l'épisode. Puisque le murîde narra aussi le nom du Maulana (qui avait récité **A'oodzu...**), ce dernier fut convoqué à la cour.

Le Maulana confirma l'histoire du murîde (concernant sa rencontre avec le Sahib-é-hal). Le Nawaab acquitta ensuite le murîde. En écoutant cet épisode, Maulana Yaqub Saheb commenta : *''Il (le 'Aalim) aurait dû répondre : ''Même si tu es Shaytaane, où est le problème ? Après tout, Shaytaane aussi appartient à Allah''. Cette réponse aurait délogé sa dépression puis la paix du cœur serait revenue.''*

179) Les sufis ignorants proclament la futilité de la Salaat et du Sawm tandis qu'ils réclament que les wazaa-if et adzkaar (formes prescrites de Dzikr) sont les véritables choses à poursuivre. Mais le Dzikr et le shaghl (pratiques dévotes) sans Salaat, Sawm, Zakaat, et Hajj, sont dépourvus de profit. Le Dzikr et le Shaghl renforcent la Salaat et le Sawm. Ces arkaane (fondements) sont comme le bourgeon fleurissant tandis que le Dzikr et le Shaghl sont comme l'eau. Si maintenant certains ignorants arrachent le bourgeon et continuent à arroser le sol, quel jugement sera fait au sujet de tels hommes ?

180) Quelqu'un écrivit, cherchant conseil pour ses business. En guise de réponse, j'écrivis :

''A l'avenir, tu ne dois pas me questionner au sujet de telles choses. Oui, je fais dou'a... je n'ai – cependant - pas l'expérience en ces domaines. Enquis-toi auprès d'une personne expérimentée et agit en conséquence. J'ai deux activités. Une : Faire dou'a. De ce fait, demande-moi de faire dou'a même si l'affaire est d'ordre mondain. Après tout, c'est aussi du Ibaadat. Deux : Questionne-moi à propos du nom d'Allah.''

MALFOOZHÂT PARTIE 1

Ces gens comprennent au moins que je manque d'expérience en affaires mondaines, ils me réfèrent pourtant de telles sujets. Quelle en-est la raison ? Ils se trompent avec la notion selon laquelle les cœurs des ahlullah seront inspirés au sujet de ce qui va se passer, de ce fait, ils (ces gens) réfèrent (font référence à) de telles choses (c.à.d. affaires mondaines) aux gens d'Allah (c.à.d. les ahlullah, les awliya). Mais cette notion est un excès. La base de la recherche d'un tel conseil est donc une corruption des croyances. Je m'efforce de sauver les gens de l'ignorance afin qu'ils ne vivent pas dans la tromperie. Les croyances des gens ordinaires sont certes davantage corrompues.

181) Tant qu'une personne ne se préoccupe pas de son içlaaH (réformation morale), rien ne sera gagné rien qu'en restant avec un homme pieux.

182) Pendant mes années d'apprentissage, je demandai à Hadhrat Maulana Gangohi (rahmatullah alayh) de – lui – devenir bay't. Hadhrat Gangohi (rahmatullah alayh) répondit : *''Tant que tu es en train d'acquérir la science académique (c.à.d. le savoir Dîni), considère ceci comme étant un waswasah (murmure) de Shaytaane''*. Sans l'ombre d'un doute, ces illustres hommes du Dîne étaient vraiment des sages. Certes, ce conseil fut merveilleux. Toutefois, je ne compris pas cette déclaration du coup. Je pensai que Hadhrat reporta simplement l'affaire. J'écrivis – ensuite - à Hadhrat Haaji Imdaadullah (rahmatullah alayh), lui demandant d'intercéder en ma faveur. J'écrivis : *''Demandes à Hadhrat Maulana de m'accepter en son bay't.''*

Maulana Hadhrat Gangohi (rahmatullah alayh) partait cette année-là pour le Hajj. Je planifiai d'envoyer cette lettre d'intercession avec lui afin qu'elle soit remise à Haaji Imdaadullah (rahmatullah alayh). Bien sûr, Hadhrat Gangohi n'était pas au courant du contenu de la lettre. (Haaji Imdaadullah était en ce temps-là à Makkah Mu'azzamah). Hadhrat Haaji Saheb (rahmatullah alayh) répondit à ma lettre. Il fit écrire ladite réponse par Hadhrat Gangohi (rahmatullah alayh). Dans sa réponse, il dit qu'il (Haaji Imdaadullah) m'accepta en son bay't. Il écrivit aussi qu'après que j'aurais fini mon apprentissage, si je voudrais pratiquer le shaghl (exercices dévotionnels spéciaux), je devrais me référer à Maulana Muhammad Ya'qub (rahmatullah alayh) ou à Maulana Gangohi (rahmatullah alayh). En conclusion, il dit que je ne devrais jamais abandonner le service de la science (le savoir).

183) (Un Molvi Saheb dit à Hadhrat Thaanwi (rahmatullah alayh) :) *''N'eut été les Fuqaha (rahmatullah alayhim), nous serions tous en train de divaguer dans l'erreur (à la recherche des bonnes règles). Ils ont systématiquement formulé*

MALFOOZHÂT PARTIE 1

(énoncé des formules basées sur (et tirées de)) tout le Dîne. ” Hadhrat (rahmatullah alayh) commenta :

“En réalité, sans – l’aide d’Allah par leur cause à - eux, il n’y aurait eu que ténèbres. Ces ghayr muqallids (Lâ-madzhabis (ceux qui s’opposent au Fuqaha, au taqlîd, etc.)) sont de grands prétendants au Ijtihad. Chacun d’eux est un grave danger. Cela mène à la rébellion et au fait de calomnier les pieux. Ceci est en fait le premier pas de cela.” (Finalement, ça mène au kufr. (Traducteur de l’ourdou à l’anglais))

184) (Parlant de l’état du commun des musulmans, Hadhrat (rahmatullah alayh) dit :) “Initier le moindre travail à partir de la force du commun des musulmans est extrêmement stupide et négligent. Leurs croyances ne sont pas fiables et de même pour leur déclaration d’amour. Même leur opposition n’est pas fiable. Ils feront tout ce qui leur traverse l’esprit. Ils vont soudainement varier les allégeances.”

185) (Un Molvi a dit : “Hadhrat, il est difficile aujourd’hui de différencier entre un majzub et un majnoon.”

(Majzub : Une personne qui a perdu la raison mondaine à la poursuite de l’amour divin. Majnoon : Une personne aliénée. (Traducteur de l’ourdou à l’anglais))

Hadhrat Thaanwi (rahmatullah alayh) commenta :) “C’est absolument correct. Quelqu’un peut être un majzub et un autre peut être un majnoon. Les saintes gens sont capables de discerner entre eux.”

J’ai entendu de la part des buzroogs qu’à Deoband, Hadhrat Maulana Yaqub (rahmatullah alayh) était le chef de la jamaat (groupe) des majzubs. Un épisode confirme ceci. Un majzub étranger vint vivre à Deoband. Il s’installa et demanda la permission de Maulana Yaqub Saheb (rahmatullah alayh). Nous, les apprenants, insistions auprès du majzub pour maudire certains kuffar. Mais, il ne donnait jamais de réponse autre que : “Très bien, très bien !”. Après sa mort, nous apprîmes qu’il était le soutien de certains kuffar (que nous lui demandâmes de maudire). Concernant son soutien, Hadhrat Thaanwi (rahmatullah alayh) dit :

“Les Majzubs sont comme (c.à.d. ont certains points communs avec) les Malaa-ikah. Parmi les Malaa-ikah, il y a ceux qui sont aussi responsables de l’entraînement (et l’entretien) des kuffar.”

186) Concernant l’existence terrestre, les Majzubs sont dépourvus de compréhension. Ils n’ont pas besoin de cette compréhension. Ils requièrent un

MALFOOZHÂT PARTIE 1

autre genre de compréhension dont ils disposent. Dans ce groupe, il n'y a pas d'intelligence ('aql) bien que leurs sens physiques soient intacts (ex : un cheval, tout en ne pas ayant de 'aql, a des sens physiques, tout comme un enfant manquant d'intelligence avant le buloogh (puberté) bien que ses sens soient pleinement fonctionnels).

La présence des sens physiques n'annule pas l'état de majzubiyat ni les lois de la Shari'ah. Par exemple, pour la Salaat, du moment où les sens physiques sont pleinement fonctionnels, elle devient obligatoire. Pour que ces lois incombent (farhiat), le 'aql est un requis. De ce fait, le majnoon comme le majzub sont exemptés des lois Shar'i à cause du manque de 'aql en eux. Toutefois, il est difficile de différencier entre ces deux groupes. Ceci est une tâche délicate.

Un critère probable pour cette différenciation est la relation ou traitement que les sulaha et atqiyaa (c.à.d. les Awliya) ont respectivement pour le majzub/majnoon. Si les Awliya honorent ou ignorent la personne, les autres doivent aussi se compoter ainsi. Le public général ne doit pas agir selon leur opinion.

187) Il ne faut pas espérer le moindre profit de la part de cette jamaat (les majzubs). Autant que possible, il faut rester loin d'eux. Puisqu'ils manquent de 'aql, il y a le danger qu'ils causent nuisance.

188) (Un Molvi Saheb demanda : *''Quel est la réalité du majzub ? Comment devient-on majzub ?''*). Hadhrat Thaanwi (rahmatullah alayh) répondit :)

''Parfois, un très fort waarid ôte la raison. (Le Waarid est une inspiration spirituelle.) Ce rang, le majzubiyat, est acquis au moyen du mujaahadah (être en train de lutter contre les désirs du nafs). Les différentes affaires de ce monde sont confiées aux majzubs. Ils sont responsables des systèmes qui opèrent dans le monde. D'autre part, les Ahl-é-Irshaad (ces Awliya qui sont activement impliqués dans la réformation morale de la Ummah) sont les représentants du Rassool. Leur rang est de loin supérieur. En fait, c'est l'obéissance (celle à Allah et Son Rassool) qu'il faut, le Kashf et Karaamat ne sont pas des excellences. De même pour les inexplicables (apparemment miraculeuses) prouesses qui sont démontrées par les Ahl-é-Baatil (kuffar, magiciens, sorciers, etc.). Une fois, l'épouse d'un homme (ce devait être en Amérique ou en Allemagne) mourut. Son mari était profondément amoureux d'elle. Le mari photographia le cadavre de sa défunte femme. Quand il développa la pellicule, à sa grande surprise, cinq photos apparurent. De ces cinq-là, une était de sa défunte femme et quatre d'autres gens. Il reconnut deux de ces photos. Les deux autres étaient des images d'étrangers qu'il ne pu reconnaître. L'homme conclut

MALFOOZHÂT PARTIE 1

que la seule explication est qu'au moment de la prise de photo, les âmes des quatre autres morts ont dû être présentes, d'où les cinq photos. Toutefois, ce qui est étonnant, c'est le fait de capturer l'image d'entités invisibles. Comment ceci se passe-t-il ? (En outre, comment ces cinq photos différentes émergent d'une seule photo prise par cet homme ? (Traducteur de l'ourdou à l'anglais))

Regardez ! De si surprenantes prouesses sont faites par les mains même de Ahl-é-Baatil. C'est précisément pour cette raison que les Ahl-é-Haq (Ulama-é-Haq) disent que le critère est l'obéissance à Allah et au Rassool. ''

189) De nos jours, les leaders, qu'ils soient des leaders religieux ou des leaders politiques, sont impliqués dans la poursuite de l'acquisition de la richesse et de la célébrité. Certains croient que plus l'homme est riche, plus grande sera son intelligence. Mais ceci est une notion infondée. En affaires religieuses, il ne faut jamais avoir référence à ce genre de gens.

190) Les Malaakaat-é-Razîlah (les basses qualités bestiales) ne sont pas mauvaises en soi (exemple : la Shahwat (le désir sexuel)). En fait, un homme ayant une forte Shahwat aura davantage de noor (lumière spirituelle) à partir de l'opposition qu'il exerce contre sa Shahwat. Le noor d'un homme ayant une Shahwat plus faible sera moindre. Ainsi, la base de la proximité divine, ce sont les Af'aal-é-Ikhtiyaariyah (actions qui sont les effets du libre arbitre de l'homme). Quand le ikhtiyaar (libre arbitre) est employé dans une grande mesure (ex : en luttant contre les bas désirs), la proximité divine gagnée correspondra au plus grand effort.

191) Certains Ulama non-Hanafî ont écrit qu'il relève de l'ignorance que le muqtadi récite Surah Faatihah derrière l'Imam dans la Salaat Jahri (à savoir, Fajr, Maghrib et Isha). Selon eux, le muqtadi devrait réciter Surah Faatihah dans la Salaat Sirri (Zuhr et Asr) car le silence n'est pas du Ibaadat selon la Shari'ah.

Nous n'acceptons pas cet avis car ce silence a été ordonné (par la Shari'ah) et l'obéissance à un ordre est du Ibaadat. En outre, ce silence est en fait un acte. Cet acte est l'abstention de la parole. Il n'y a donc aucune ambiguïté en le fait que ce silence soit un acte de 'Ibaadat. C'est tout comme l'abstention relative aux interdits.

(Le fait que ce soit un ordre Shar'i est corroboré par des dalils (du Madzhab Hanafi) tout comme trois quarts des muqallids se basent respectivement sur d'autres dalils (des Madzhabs Maaliki, Shaafi'i et Hambali) soutenant le qiraa-at dans la salaad de groupe. La Shari'ah de chaque muqallid est basée sur le mazhab qu'il suit et qui est uni aux trois autres concernant toutes les bases tout

MALFOOZHÂT PARTIE 1

en divergeant au sujet de certaines ramifications trouvant toutes fondement dans le Coran et la Sunnah. (traducteur de l'anglais au français))

192) Le pouvoir de l'esprit est un fait accepté. J'ai entendu l'épisode suivant de Maulana Muhammad Yaqub (rahmatullah alayh) : *''Un homme imagina qu'un lion l'attaqua et lui donna un coup de patte au dos. Son imagination était si forte que la marque des griffes de lion se discernaient sur son dos. Du sang coulait même de sa blessure imaginaire (rendu réelle par la force de son imagination).''*

Telle est la réalité de l'hypnose. C'est l'affirmation du pouvoir de l'esprit. Les réclamations de l'apparence des arwah (âmes) sont toutes infondées. Ces choses sont toutes des manifestations de l'esprit.

193) Un homme vint à Imam Abu Hanifah (rahmatullah alayh) et dit : *''Une certaine personne dit qu'aucun kaafir n'entrera dans Jahannam. Quel jugement est applicable à cette personne ?''*. Imam Abu Hanifah (rahmatullah alayh) dit à ces apprenants : *''Répondez !''*. Ils dirent : *''L'homme est un kaafir et un négateur des Nussoos (preuves claires de la Shari'ah).''*. Imam Abu Hanifah (rahmatullah alayh) leur dit de faire une interprétation (pour éviter le verdict de kufr). Ils répondirent qu'il est impossible d'interpréter – pour mitiger - cette déclaration. Imam Abu Hanifah dit que l'interprétation (ta'weel) est celle-ci : Au moment d'entrer dans Jahannam, personne ne restera kaafir, c.à.d. dans le sens littéral. Au contraire, il sera mu'ine dans le sens littéral même s'il sera kaafir en termes de la Shari'ah. Quand ce moment arrivera, les réalités seront dévoilées. Ainsi, il ne sera pas un négateur (kaafir) des réalités dévoilées. Le Qur'ane mentionne :

''Ceci est Jahannam que les transgresseurs nièrent.'''

En outre, le kaafir expérimentera davantage de manifestations de Jahannam que le Mu'mine qui traversera – en passant aussi vite que l'éclaire - au-dessus de Jahannam. Certes, l'intelligence et la circonspection d'Imam Abu Hanifah (rahmatullah alayh) étaient superbes.

194) S'il y a la moindre chose en laquelle peuvent être trouvés le confort et le repos, c'est le Dzikrullah. Chacun doit s'y adonner et adopter le fait de se cacher des autres (aimer s'isoler avec Allah) et s'annihiler (c.à.d. annihiler son égo (nafs)). Il y a du plaisir en ceci. Sans cela, il n'y a pas de – véritable – paix.

''En vérité, c'est dans le Dzikr d'Allah que les cœurs trouvent le repos.'''

(Qur'ane)

MALFOOZHÂT PARTIE 1

195) Une différence manifeste entre le Karaamat et l'istidraaj est que la personne démontrant le Karaamat est un homme d'Imaane, d'Ibaadat et de Taqwa. Mais une personne affichant du istidraaj est impliquée dans les mauvaises œuvres. (*Istidraaj : œuvres surnaturelles affichées par des kuffaar et fussaaq. (Traducteur de l'ourdou à l'anglais)*)

196) Selon Hadhrat Shah Waliullah (rahmatullah alayh), le mu'jizah (miracle) du Shaqq-é-Qamar (fente de la lune miraculeusement par Rassulullah (sallallahu alayhi wa sallam)) est parmi les signes de Qiyaamat. Ceci est confirmé par le Aayat :

“L’heure (de Qiyaamah) s’est approchée et la lune a été fendu.”

197) Si quelqu'un a un mentor (guide spirituel) bid'ati, c'est tout d'abord difficile de le libérer de ses griffes. Même s'il réussit à lui échapper, il subit quand même ses influences pendant longtemps.

198) Hadhrat Haaji Imdaadullah (rahmatullah alayh) était une Hujjat (preuve) d'Allah sur terre. La science qui devint – avant lui - cachée pendant des siècles devint manifeste sur ses lèvres (c.à.d. qu'il en parla). Son plus grand trésor était sa tarîq-é-tarbiyat (méthode d'entraînement spirituel et moral des murîdes). Je n'ai pas vu la moindre personne dont le soucis/la tristesse ne s'est pas évanoui après s'être confié à Hadhrat Imdaadullah Saheb (rahmatullah alayh).

199) (Un Molvi Saheb demanda : “Hadhrat, que sont factuellement les waswasah ?”. Hadhrat Thaanwi (rahmatullah alayh) répondit :) “Une pensée détestable venant à l'esprit sans qu'on ne le veuille est ce que je considère être du waswasah. Toutefois, puisque ça pénètre l'esprit sans le choix de la personne, ce n'est pas nuisible.”

200) La compensation des péchés passés consiste à se repentir (chercher le pardon), quant au futur, il faut se fixer une pénalité à appliquer au nafs, qu'il s'agisse d'une pénalité physique ou d'une pénalité financière (c.à.d. se résoudre à accomplir un certain nombre de rak'ats de Salaat, ou bien à jeûner etc., ou bien à donner une somme d'argent en Sadqah si jamais par mégarde l'on commet un péché). Il apparaît dans les Ahadith que Rassulullah (sallallahu alayhi wa sallam) a dit : “Quiconque dit, ‘viens, je vais jouer (au jeu d'argent) avec toi’, dois donner la Sadqah (faire l'aumône)”.

Si la raison pour le jeu d'argent est recherchée, elle s'avérera être – trouvée dans - l'amour de la richesse. La Sadqah élimine cet amour.

MALFOOZHÂT PARTIE 1

(Le don de la Sadqah mentionnée dans ce Hadith est une pénalité imposée sur soi pour un péché prémédité. (Traducteur de l'ourdou à l'anglais))

(Autrement dit, la personne a dit mais n'a pas fait pas mais doit quand même se faire pénitence car il y a un mal dans le fait d'avoir dit ou prémédité (c.à.d. décidé de passer à l'acte après avoir pensé à) un péché. (traducteur de l'anglais au français))

201) Je suis en train de montrer aux Ulama une chose très significative. La base de la pratique du Dîne est l'honneur et le respect pour les Salf-é-çaaliHîne (les illustres prédécesseurs, à savoir, les Sahaabah, les Taabi'îne et Tab-é-Taabi'îne). Ne permettez jamais que le moindre (même pas le plus petit) vestige de rabaissement et critique de ces âmes entre dans nos cœurs.

202) Cette route (du Tasawwuf) est très délicate. Par conséquent, il y a le besoin d'avoir un guide qualifié. Parfois, les remords relatifs au passé constituent un voile entre la personne et son progrès spirituel. Le Saalik devient absorbé dans des remords excessifs, d'où il devient inutile pour le futur (c.à.d. que son excessif regret engendre en lui un sens de désespoir. Ainsi, il devient stagnant dans son regret, incapable de progresser, d'où le besoin de bénéficier d'un Shaykh qualifié).

203) Certains péchés (qui sont techniquement décrits comme çaghaa-ir) (ex : le regard lascif), par rapport à leurs effets, sont plus nuisibles même que les péchés Kabaa-ir (majeurs). (Ceci est dû à la persistance dans la perpétration de tels péchés jugés – à tort – comme étant insignifiants.)

Bien qu'il y ait des différences en matière de sévérité des péchés, il ne doit pas être dit qu'un péché est moins qu'un autre péché. Par exemple, il ne doit pas être dit que le péché de consommation des éniwant est moins que le meurtre. Il doit plutôt être dit que le péché du meurtre est pire que la consommation des éniwant (stupéfiants, alcool, drogues, barbituriques, etc.). Il ne doit pas être dit (c.à.d. il ne faut jamais dire) que l'impureté de l'urine est moins que les excréments. Il faut plutôt dire que l'impureté de l'urine est énorme et celle des excréments est encore plus énorme. La façon de s'exprimer est importante pour le muçliH (guide spirituel) et pour le muballigh (prédicateur). Le besoin de comprendre est bien là.

204) Puisque le mubtadi manque de distinguer entre le nécessaire et le non-nécessaire, il lui est dit de s'abstenir de conseiller et admonester les autres. Bien que parfois même un muntahi commet aussi l'erreur de s'adonner à des

MALFOOZHÂT PARTIE 1

causeries non-nécessaires (inutiles), il est immédiatement devancé par l'intuition spirituelle interne qui pénètre son cœur. Par conséquent, il s'empresse de se repentir. Mais le pauvre mubtadi reste pleinement ignorant. Les ténèbres s'installent immédiatement sur le cœur. Même si le muntahi dit un mot mal placé, il perçoit immédiatement cela et s'amende.

205) (Commentant sur le besoin de la pureté absolue du niyyat, c.à.d. le Ikhlâas, Hadhrat dit :)

“Un murîde vivant avec son Shaykh pendant très longtemps était toujours engagé dans le Dzîkr et le shaghl. Toutefois, malgré son abondance de dzîkr et shaghl, son Shaykh ne discerna pas la moindre amélioration de sa condition spirituelle.

Une fois, le Shaykh s'enquit (en demandant au murîde) : “Quelle est la motivation de ces dzîkr et shaghl ?”

Le murîde dit : “Afin que je puisse être bénéfique aux autres.”

Le Shaykh dit : “Certes, cette intention est du shirk, repends-toi.”

Le murîde se repenti et peu de temps après, la fadhâl spéciale d'Allah Ta'ala commença à pénétrer son cœur.”

206) Les ruses du nafs sont extrêmement subtiles. L'homme ne peut voir la tromperie de son nafs qu'avec grande difficulté.

207) Ce n'est jamais l'intention des Akaabirîne (les illustres Ulama/Mashaykh) de répondre à la critique en s'efforçant de se défendre. En fait, ils se considèrent être les plus méprisables. Telle est leur attitude naturelle. Ils ne se croient jamais dignes de la moindre louange. Au contraire, ils sont surpris quand les gens les suivent malgré l'abondance de défauts qu'ils croient eux-mêmes avoir. Certains publient même leurs fautes afin que les gens s'abstiennent de les suivre. Mais les Akaabirîne en position de leadership ne doivent pas faire ainsi car une telle attitude est nuisible au public général.

208) Un homme qui est impliqué dans beaucoup d'occupations ne doit pas garder les choses en mémoire. Il doit les garder dans des notes.

209) (Hadhrat Thaanwi narra l'épisode suivante, qu'il entendit de Moulana Muhammad Ya'qub (rahmatullah alayh) :)

“Cela a eu lieu avant la mutinerie de 1875 (c.à.d. la révolte des musulmans contre les britanniques). Un riche Pathaane résidant de la ville de Jalaalabad,

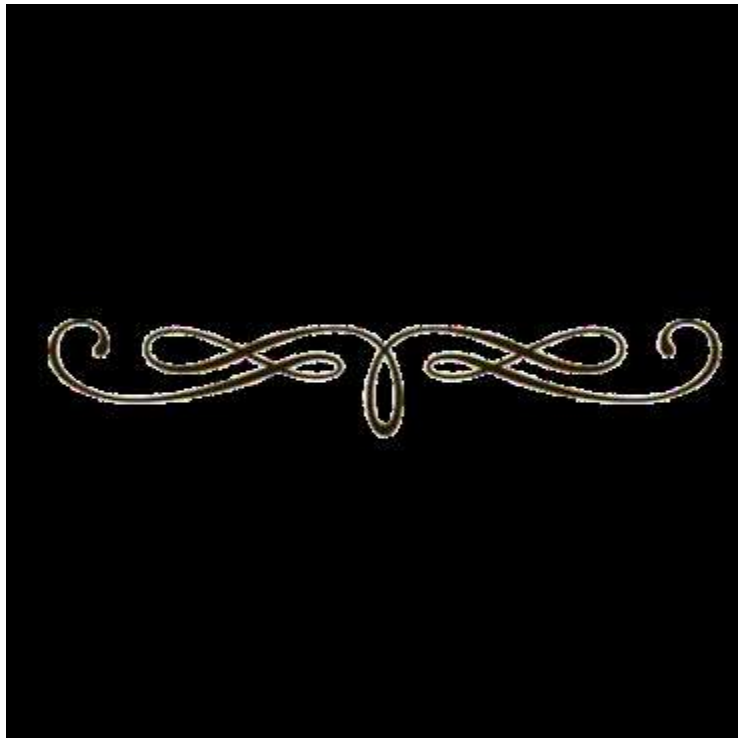
MALFOOZHÂT PARTIE 1

dans le district de Muzaffarnagar, assista les hindous dans la construction de leur mausolée. Le nanti Pathaane, après un certain temps, tomba gravement malade. Molvi Ghulaam Husain Saheb qui était un hakîm à Thanabovan, et faisait aussi partie des Awliya, alla à Jalaalabad pour s'occuper d'un autre patient. Les parents du riche homme appelèrent le hakîm pour s'occuper de lui.

Après avoir vérifié son pouls, le hakîm dit qu'il n'y avait plus le moindre espoir pour ce souffrant (c.à.d. le nanti Pathaane). Le disant, il se leva pour partir, mais l'homme saisit sa main et implora : "Pour l'amour d'Allah, ne me laisse pas. En ce moment même, deux hommes avec une cage de feu sont apparus devant moi, me disant qu'ils m'emporteront – en m'ayant - enfermé dans la cage. Quand tu es apparu ils sont partis en disant qu'ils reviendront bientôt me prendre. Si tu vas, ils vont venir."

(Ensuite l'homme mourut. Plusieurs personnes, furent conseillés en rêve de s'abstenir de tout acte de isaal-é-thawaab à cet homme car il est mort kaafir. Na'udzubillah ! Hadhrat Thaanwi (rahmatullah alayh) ajouta :)

"La barkat des Ahlullah (Awliya) est telle que les anges du châtiment se retirèrent. Certains péchés, tandis que jugés être insignifiants, sont exceptionnellement graves – et cela apparaît au grand jour - à l'ultime fin. La participation aux coutumes et festivals des kuffaar est de ce genre."



MALFOOZHÂT PARTIE 1

EGALITE ENTRE EPOUSES

Hakimul Ummat fit d'énormes efforts (il alla très loin) pour maintenir l'égalité entre ses épouses. Même à ces sujets ne requérant pas la stricte égalité, Hadhrat Maulana Ashraf Ali (rahmatullah alayh) exerça une extrême circonspection afin de garder heureuses ses épouses. L'épisode suivant illustre l'énorme soin qu'il prenait de la relation avec ses épouses :

Un jour, quelqu'un offrit une belle étoffe en cadeau à Hadhrat Thaanwi. Hadhrat aimait beaucoup le tissu. Il demanda à son serviteur d'aller au bazaar et d'acheter une autre étoffe (un autre tissu) étant exactement du même genre. Il le fit car il avait deux femmes. Après beaucoup de recherches, le serviteur rentra en disant qu'un tel tissu n'était disponible nulle-part dans le bazaar. Hadhrat Thaanwi pris le tissu et le divisa en deux étoffes, en envoyant une à chacune des épouses.

Quelqu'un commenta ensuite : *''Maintenant, ce tissu n'est plus d'aucune utilité à quiconque. Si l'idée était d'être équitable, tu aurais envoyé l'étoffe entière à une épouse et en aurais payé le prix à l'autre (c.à.d. à l'autre épouse)''*.

Hadhrat commenta : *''Ta pensée n'est pas correcte. L'égalité n'aurait pas été appliqué ainsi. L'égalité est nécessaire dans tous les aspects afin qu'il ne reste pas le moindre doute – ou sentiment d'avoir été l'objet - d'inégalité dans le cœur de la moindre d'entre elles''*.

(Par ailleurs, Hadhrat a dit :) Quand je refuse d'accepter un cadeau m'étant présenté, je crains malgré la raison valide (du refus) car, quand je réfléchis, je discerne un doute de kibr (orgueil). Ceci créer une grande crainte en moi. Daigne Allah Ta'ala me pardonner. C'est très difficile de différencier entre l'istighna (indépendance) et le kibr (orgueil). Les deux sont pareils (pas dans le fond mais dans la forme (traducteur de l'anglais au français)). Parfois, une personne est trompée (en tentant de différencier entre les deux). Parfois, quelqu'un pense que c'est l'istighna tandis qu'en réalité c'est le kibr. Seul Allah peut protéger toute personne (contre une telle tromperie (confusion)). En fait, toutes nos déclarations sont imprégnées de danger. Aucune de nos conditions n'est dépourvue de danger.

Il ne faut pas être vaniteux à cause de ses actes de 'ibaadat. N'accordons jamais une haute estime à l'heure que nous passâmes en Dzikr. Personne ne sait si c'est accepté par Allah ou non.

MALFOOZHÂT PARTIE 1

Tandis que je ne suis pas en train d'émettre une fatwa, je prodigue certainement la mashwarah (conseil) que la gestion des affaires du foyer (c.à.d. de la maison) doit être soit sous control de la femme soit sous celui du mari lui-même. Ça ne doit pas être entre les mains des autres même s'il s'agit d'un frère, d'une mère ou d'un père car le confier à autre que l'un des deux membres du couple est très blessant pour l'épouse. Soit le mari organise les finances (dépenses, etc.,) lui-même ou bien il confie ce devoir à sa femme. Après tout, elle a davantage le droit à ceci – de la part de son mari - que les autres. Le droit de la femme (l'épouse) n'est pas restreint au fait qu'elle soit nourrie et vêtue. Pour le maintien de son bonheur à elle, les Fuqaha ont décrété qu'il est même permis de dire un mensonge. De ceci, nous pouvons évaluer l'importance du fait de garder la femme heureuse.

Peu importe comment un invité peut être aimé (estimé) par moi, je n'insiste jamais qu'il reste plus longtemps qu'il ne le souhaite. Quand il souhaite partir, j'y consent de tout cœur. Je n'insiste pas pour qu'il mange. Je considère une telle insistance comme étant très maléfique. Pousser une personne - qui n'a pas faim - à manger est comme lui administrer du poison. La maladie de forcer les invités à manger est largement répandue.

En général, les gens ont l'impression que le droit d'Allah Ta'ala n'est pas lié au Haqqul Ibaad (droit des gens). Il est pensé que – entre nous et eux - seuls les droits des gens sont impliqués. Ceci est erroné. En fait, Allah Ta'ala a ordonné l'observance des Huqooqul Ibaad (droits des gens) (ex : aider l'oppressé, s'abstenir du ghîbat, s'abstenir de blesser les autres). Quand ces ordres sont transgressés, ça implique la violation des droits des gens ainsi que la violation du droit d'Allah puisque c'est Lui qui a décrété ces ordres. Son commandement (Son ordre) a été transgressé, d'où l'obtention du pardon - des gens quand leurs droits ont été violé - n'est pas suffisant. Le Tawbah et la recherche du pardon d'Allah Ta'ala sont obligatoires. En général, Allah Ta'la pardonne le contrevenant quand la personne dont les droits ont été violé pardonne au contrevenant. Toutefois, parfois, quand Ses serviteurs spéciaux et bien-aimés (les Awliya) pardonnent même à une personne qui a violé leurs droits, Allah Ta'ala ne pardonne pas quant à Son droit, mais appréhende le contrevenant (en lui infligeant Sa punition).

MALFOOZHÂT PARTIE 1